



# COMPTE-RENDU

**Réunion publique de  
restitution et d'échanges**

**Jeudi 10 février 2022**

**Visio conférence**



## Préambule

### **Animation :**

Marianne RIBOULLET – Agence Sennse

### **Intervenants :**

Jean-Charles KOHLHAAS, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué du SYTRAL  
Vincent MONOT, 8<sup>ème</sup> Vice-Président du SYTRAL

Michèle PICARD, Maire de Vénissieux  
Christian DUCHÈNE, Maire de Saint-Fons  
Fanny DUBOT, Maire de Lyon 7

Muriel ROCHE, Cheffe de projet T10  
Isabelle NARDOU-THIMONET, Chargée des relations riverains T10  
Florian CHALUMEAU, Chef de projet secteur Lyon

Valérie DEJOUR, Garante de la concertation préalable nommée par la CNDP

**Durée de la réunion :** 2 h 00 – de 18 h 30 à 20 h 30

## Contexte de la rencontre

### Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de la Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones industrielles et d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

La concertation préalable, organisée entre le 23 août et le 23 octobre 2021, a permis de recueillir de nombreuses contributions au sujet de la future ligne de tramway T10.

Aujourd'hui, cette première phase de concertation est terminée.

Sur la base des contributions et des études techniques, le SYTRAL a pris des premières décisions sur le projet :

- **Le tramway passera par la rue Emile Zola et l'avenue Jean Jaurès à Vénissieux, l'une des variantes locales de tracé sur le secteur de Vénissieux présentée à la concertation préalable ;**
- **14 stations seront implantées le long du tracé.**

Le SYTRAL continue d'approfondir le projet T10 et cela avec les habitants. La concertation continue s'ouvre et se poursuivra jusqu'au début de l'enquête publique en 2023. Cette phase de dialogue va permettre de préciser le projet et notamment l'insertion du tramway, l'aménagement de l'espace public, la végétalisation...

Les objectifs de la réunion publique de restitution de la concertation préalable et d'échanges du 10 février sont de :

- **Restituer les enseignements de la concertation préalable ;**
- **Immerger les participants dans le projet au travers des principes d'insertion ;**
- **Informier sur l'avancée du projet et les prochaines étapes ;**
- **Echanger, recueillir les questions et les contributions.**

Les différentes contributions recueillies lors de cette réunion permettront ensuite de consolider le projet, en parallèle des études qui se poursuivent.

De plus, pour faire suite à cette réunion publique de restitution et d'échanges, de nouvelles rencontres sont organisées :

- **Des forums ouverts à Saint-Fons le 8 mars matin et Vénissieux le 9 mars matin pour échanger autour des futurs aménagements ;**
- **Des ateliers sur des thématiques ressorties comme étant des sujets d'importance en concertation préalable : l'intermodalité le 22 mars en présentiel à Saint Fons et la végétalisation le 29 mars en distanciel.**

## Ouverture de la réunion

L'**animatrice** souligne que cette réunion publique de restitution de la concertation préalable et d'échanges fait suite à la concertation préalable organisée du 23 août au 23 octobre 2021. Cette réunion publique est traduite en langue des signes.

Au travers d'un rapide sondage en ligne, elle constate que les participants proviennent de nombreuses communes :

- **Saint-Fons : 16%**
- **Vénissieux : 29%**
- **Lyon 7 : 23%**
- **Autre (notamment Feyzin, Villeurbanne ou Saint-Priest...) : 32%**

Le sondage montre également que plus de la moitié d'entre eux ont participé à la concertation préalable (55%).

## La concertation préalable et les décisions prises

**Jean-Charles KOHLHAAS**, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué du SYTRAL, constate avec satisfaction que de nouvelles personnes s'intéressent au projet, puisqu'elles sont présentes à cette réunion publique sans avoir participé à la concertation préalable.

**Jean-Charles KOHLHAAS** fait un rapide bilan de la concertation préalable et rappelle ensuite les thématiques qui ont été le plus souvent abordées.

La concertation préalable a permis de confirmer l'opportunité du projet. Celui-ci répond aux besoins de mobilité des habitants, et également à ceux des usagers du territoire. Le projet structure et façonne la ville. Globalement, le tramway est un mode de transport apprécié et plébiscité.

Il rappelle que le tracé est désormais acté. Le débat reste ouvert concernant l'organisation du terminus de la Halle Tony Garnier. La demande d'interconnexion avec les quartiers est forte, ce qui pose la question de la réorganisation des lignes de bus. Il explique que la majorité des personnes empruntant les lignes fortes de transport, qu'il s'agisse du métro ou du tramway, débutent leur trajet à moins de 1 000 mètres de la station empruntée. L'intermodalité et les mobilités douces constituent donc un enjeu de taille. Il précise que les mobilités douces permettent de se rendre vers les stations de tramway, mais sont également conçues en parallèle à son tracé. Le projet s'accompagne également d'une forte attente d'amélioration de l'espace public et du cadre de vie. Enfin, une étude a été lancée avec la Métropole et les villes pour envisager le réaménagement de la circulation automobile.

L'animatrice propose aux participants de visionner une vidéo venant faire [le bilan de la concertation préalable](#).

## Le regard des maires sur le processus initié

**Michèle PICARD**, Maire de Vénissieux salue le nombre élevé de contributions à la concertation préalable. Plusieurs réunions se sont tenues à Vénissieux, dont la réunion publique en présence de plus d'une centaine de personnes. De plus, la balade urbaine a réuni une trentaine d'habitants, ce qui a permis de découvrir le tracé de manière concrète et de répondre aux interrogations pratiques. **Michèle PICARD** invite les habitants à continuer et à prendre part au projet, dont l'intérêt ne fait aucun doute pour la ville de Vénissieux. La concertation sera alimentée et enrichie par les contributions des habitants, mais également par les différentes études qui seront conduites. Des ateliers seront organisés pour entrer dans le détail des sujets. Elle ajoute que les commerçants quant à eux seront associés lors d'échanges dédiés.

**Christian DUCHÈNE**, Maire de Saint-Fons, marque l'importance du T10 dans une ville n'étant desservie par aucune ligne de métro ou de tramway. Il adresse ses remerciements aux équipes du SYTRAL pour la qualité de la concertation. Il explique que le tramway traversera le centre-ville de Saint-Fons, ce qui est de nature à susciter des craintes chez les habitants. Ces craintes, légitimes, portent tout d'abord sur les travaux nécessaires à l'arrivée du tramway. Il ajoute que Saint-Fons est une ville de transit automobile et s'apprête à se transformer en une ville où le transit et le stationnement seront plus limités. Cela inquiète notamment les commerçants. Il précise que pour répondre aux craintes, la concertation est nécessaire.

**Fanny DUBOT**, Maire de Lyon 7, se retrouve dans les mots de ses homologues de Vénissieux et de Saint-Fons. Elle remercie la Commission Nationale du Débat Public et le SYTRAL pour la qualité de la concertation menée autour du projet. À Lyon 7, la mobilisation a été importante, notamment de la part des entreprises situées à proximité du parcours du futur tramway. Ces entreprises ont exprimé des interrogations et des attentes concernant notamment les déplacements de leurs salariés. Elle ajoute que différentes questions ont été soulevées au sujet du nombre et du positionnement des stations, de l'organisation du terminus et de la connexion avec le T1, de la végétalisation du

boulevard Tony Garnier ou encore de la connexion avec les Voies Lyonnaises. La concertation a permis de mettre en avant différents sujets directement liés au projet, mais également quelques thèmes connexes.

## L'insertion du T10

**Muriel ROCHE**, Cheffe de projet du T10, revient sur le processus ayant permis d'aboutir au choix du tracé et au positionnement des stations. Au départ, une étude de faisabilité a été réalisée pour étudier les différentes variantes de tracé et les stations. Les résultats de cette étude ont été présentés dans le cadre de la concertation préalable. Les contributions réalisées lors de cette étape ont ensuite conduit à la réalisation d'études complémentaires sur différents sujets, qui ont été partagées avec les élus en vue d'arbitrer sur le tracé, ainsi que le nombre et le positionnement des stations.

Lors de la présente réunion, des coupes d'insertion seront proposées en vue de recueillir les avis et remarques des participants. Les contributions conduiront à l'approfondissement de certains sujets et le cas échéant, à l'amendement du projet.

**Isabelle NARDOU-THIMONET** revient quant à elle sur les balades urbaines ayant déjà été organisées à Saint-Fons puis Vénissieux, et sur une matinale dédiée aux entreprises, également déjà proposée. ([lien vers les comptes rendus des évènements](#))

## Découverte du tracé au travers des principes d'insertion – Vénissieux

**Muriel ROCHE** indique les principaux souhaits exprimés lors de la concertation préalable sur le secteur ainsi que les principales interrogations.

Elle détaille ensuite les principes d'insertion :

- Le terminus à la gare de Vénissieux ;
- Rue Émile Zola est ;
- Rue Emile Zola centre ;
- Rue Émile Zola ouest ;
- Avenue Jean Jaurès sud ;
- Avenue Jean Jaurès nord ;
- Avenue de la République.

**Isabelle NARDOU-THIMONET** signale qu'un forum ouvert sera animé le 9 mars au marché de Vénissieux. Seront également proposés un atelier sur l'intermodalité le 22 mars en présentiel ([lien inscription](#)) et un atelier sur la végétalisation le 29 mars, en visio-conférence ([lien inscription](#)). Un porte-à-porte à destination des commerçants et des entreprises aura lieu le 1<sup>er</sup> avril.

## Temps d'échanges

- Un participant souligne que le conseil de quartier du centre de Vénissieux s'est réuni récemment et a fait parvenir ses questions. Il souhaite évoquer l'éclairage public de la rue Émile Zola et demande s'il serait envisageable d'installer un poteau pour alimenter le tramway et positionner un éclairage au niveau de la bordure qui apparaît sur la coupe type de la rue et est située à l'axe de la plateforme tramway. Ce poteau se substituerait aux éclairages en accroche sur les façades.

**Muriel ROCHE** explique qu'une bordure est positionnée à l'axe de la plateforme tramway pour éviter les conflits entre le tramway et les voitures entrant et sortant des garages, en autorisant uniquement un accès en entrée et en sortie des garages, en tourne-à-droite sur la rue Zola. Il n'est pas envisageable de positionner un poteau d'alimentation du tramway et d'éclairage de la rue au niveau de cette bordure. En effet, d'une part la largeur de la bordure est trop faible, et d'autre part les règles de sécurité de conception des aménagements tramway imposent une distance minimum entre un obstacle et la circulation des véhicules. Pour le reste, l'accroche sur les façades requiert un accord des copropriétés. Elle précise que des poteaux positionnés en fond de trottoir viendraient réduire la largeur du cheminement piéton, ce qui n'est donc pas envisagé.

**Isabelle NARDOU-THIMONET** confirme la bonne réception de la contribution du conseil de quartier transmis dans l'après-midi par la Ville.

- **Un participant s'étonne qu'il soit possible de positionner un double sens de circulation et du stationnement dans la rue Carnot.**

**Muriel ROCHE** indique que les espaces actuels seront redistribués puisque les aménagements sont réalisés – sauf exception au droit des terminus – de façade à façade. Elle précise que les coupes présentées reposent sur des relevés topographiques.

- **Une participante de Saint-Priest marque d'ores et déjà son intérêt pour le prolongement du T10. Elle est chargée d'accessibilité au sein de l'association Point de Vue sur la Ville. Elle précise qu'il est important d'éviter les poteaux sur les espaces de cheminement piétons pour favoriser l'accessibilité des personnes malvoyantes. En outre, les séparations entre les voies doivent être détectables à la canne et ne pas se limiter à un trait de peinture.**

**Muriel ROCHE** souligne qu'au-delà des coupes présentées, différents sujets d'aménagement devront être instruits. Il convient en effet que les traversées soient détectables. Lorsque les coupes auront été déclinées en plans, ceux-ci seront présentés aux associations en vue d'être travaillés avec elles, notamment sur certains sujets tels que les traversées de la plateforme tramway, des aménagements cyclables, etc.

- **Une participante siège au sein du conseil de quartier du centre de Vénissieux. Elle demande si l'emplacement des stations est définitif. En gare de Vénissieux, une station est prévue là où part actuellement le bus 93. Un autre arrêt est prévu à Jean Jaurès. Elle suggère de positionner une station à l'angle Gérin / Zola, laquelle desservirait mieux la Maison du Peuple et l'Ecole du Centre. La station de Jaurès pourrait être décalée vers le square Gérin. Elle demande si l'utilisation commune des rails par le T4 et le T10 devant la gare de Vénissieux pourrait venir dégrader les fréquences.**

**Muriel ROCHE** explique que les contraintes d'emprise et de desserte conduisent à proposer les stations Émile Zola et Jean Jaurès. L'aménagement d'une station nécessite en effet un élargissement du profil d'aménagement de l'ordre de 6 mètres pour positionner les quais en plus des autres aménagements (plateforme, aménagements cyclables, trottoirs, voie de circulation) : il faut donc des emprises assez larges pour envisager le positionnement d'une station. Par ailleurs, il est important de considérer le potentiel de desserte (densité de logements, équipements, etc.), tout en respectant un espacement régulier entre les stations.

**Muriel ROCHE** assure que l'offre du T4 ne sera pas réduite par le partage d'un tronçon avec le T10, d'autant que ce tronçon est réduit.

- **Un participant, parent d'élève élu à l'Ecole du Centre explique que le tronçon Émile Zola est trop minéral. Il regrette que la circulation du tramway soit à double sens dans cette zone où les riverains ont besoin de circuler en voiture. Il s'interroge ensuite sur la sécurisation du cheminement des élèves de l'école rue Émile Zola et du carrefour avec le boulevard Gérin. Il demande s'il est prévu d'ouvrir une concertation visant à dénommer les stations en retenant des noms plus spécifiques à la ville de Vénissieux.**

**Muriel ROCHE** explique que les noms présentés sont à ce stade des noms d'étude. Les noms définitifs seront arrêtés ultérieurement selon des modalités restant à déterminer avec les élus.

**Muriel ROCHE** revient sur la sécurisation du cheminement des enfants. À ce stade, des principes sont présentés à travers les coupes types. Les aménagements précis restent encore à définir, et notamment le mobilier. Sur ce point, les contributions seront les bienvenues. Elle indique qu'un carrefour à feux sera aménagé au croisement de la rue Émile Zola et du boulevard Gérin. Elle ajoute que le travail sur le plan de circulation est en cours.

**Muriel ROCHE** confirme que la coupe de principe ne compte pas de végétalisation pour la partie ouest de la rue Émile Zola. Ce point pourra faire l'objet de discussions dans le cadre de l'atelier dédié à la végétalisation prévu au mois de mars.

**Michèle PICARD** indique que la Ville envisage de donner à quelques stations le nom de femmes ayant compté dans l'histoire de Vénissieux.

## Découverte du tracé au travers des principes d'insertion – Saint-Fons

**Muriel ROCHE** indique les principaux souhaits exprimés lors de la concertation préalable sur le secteur ainsi que les principales interrogations.

Elle détaille ensuite les principes d'insertion :

- Rue Carnot est ;
- Rue Carnot ouest ;
- Rue Charles Plasse est ;
- Rue Charles Plasse ouest ;
- Ouvrage Marcel Sembat ;
- Rue Marcel Sembat ;
- Boulevard Lucien Sampaix ;
- Franchissement du boulevard Laurent Bonnevay.

**Isabelle NARDOU-THIMONET** fait savoir qu'un forum ouvert sera animé au marché de Saint-Fons le 8 mars 2022. Seront également proposés un atelier sur l'intermodalité le 22 mars ([lien inscription](#)) et un atelier sur la végétalisation le 29 mars ([lien inscription](#)). Un porte-à-porte à destination des commerçants et des entreprises aura lieu le 24 mars.

## Temps d'échanges

- Une participante, résidente de Saint-Fons propose comme à Vénissieux de donner à certaines stations le nom de femmes ayant marqué l'histoire de la commune.

**Christian DUCHÈNE** souligne que ce sujet n'est pas encore d'actualité. Il sera important de trouver un équilibre entre les repères géographiques et l'hommage rendu aux hommes et aux femmes de la commune. Le nom de station des Quatre Chemins par exemple permet aux usagers de s'orienter.

- Un participant demande s'il est prévu de végétaliser la place située entre la Mairie et l'Eglise, à usage actuellement de parking, et d'y favoriser les modes doux.

**Muriel ROCHE** précise que ce périmètre ne fait pas partie de l'opération T10.

**Christian DUCHÈNE** observe que le projet T10 conduit à la suppression de voies de circulation et de places de stationnement sur les rues du tracé et précise qu'il n'y a pas de projet à ce stade sur cette place.

- Un participant demande si le franchissement cycles sous Bonnevay sera ouvert avant 2026 pour faciliter l'accès au quartier de Gerland.

**Muriel ROCHE** souligne que le sujet fait l'objet de discussions avec la Métropole.

- Une participante dit avoir bien compris que le passage existant sous le boulevard Bonnevay est trop étroit pour faire passer le tramway. Toutefois, il pourrait être consacré aux modes actifs.

**Muriel ROCHE** explique que le passage actuel débouche côté sud sur une emprise privée. Par ailleurs, le positionnement de la plateforme et des aménagements cyclables a été défini de sorte à éviter la multiplication des croisements. Ainsi, tout le long du tracé T10, soit sûr près de 8 km, les aménagements cyclables seront positionnés côté sud ou côté ouest de la plateforme pour éviter les franchissements, hormis au niveau du secteur Jaurès / Zola ouest à Vénissieux. L'utilisation du passage existant pour les cycles dans le projet ajouterait 2 franchissements de la plateforme pour les cycles, ainsi que le croisement des voies tramway d'accès au centre de remisage de Surville. Enfin, la configuration des aménagements permettant d'implanter les aménagements cyclables et piétons dans le même ouvrage que le tramway, ouvrage neuf et plus large, contribue également à sécuriser les déplacements des modes doux.

- Une participante ne croit pas que les cyclistes suivront le « contournement ». Elle pense plutôt qu'ils iront au plus court.

**Muriel ROCHE** note qu'il est question de l'avenue Charles-Antoine Martin, où le Plan de Prévention des Risques Technologiques interdit la création d'un aménagement cyclable (zone d'aléa fort). Elle précise que la rue Charles-Antoine Martin est relativement étroite et circulée par de nombreux poids lourds pouvant être en conflit avec les vélos au droit des différents accès aux sites. Il est ainsi proposé un itinéraire cycles impliquant certes un détour, mais sécurisé puisque continu, ne croisant pas la plateforme tramway et croisant un nombre de voiries et entrées charretières limité.

**Christian DUCHÈNE** souhaite que le passage sous le boulevard périphérique soit possible à la fois pour le tramway, les modes actifs et les automobiles. La commune de Saint-Fons a besoin d'être reliée au quartier de Gerland. Dans un futur plus ou moins proche, les véhicules propres prendront le pas sur le reste du parc, ce qui permettra de réduire la pollution atmosphérique.

**Vincent MONOT** note que la question du franchissement automobile a été évoquée lors de la concertation préalable. Au-delà de la pollution atmosphérique, il est important de ne pas emboliser l'espace. L'introduction d'un nouveau franchissement automobile viendrait renforcer le trafic routier sur le secteur. Le sujet reste ouvert, mais dans l'immédiat, il n'est pas prévu de créer de nouveau franchissement automobile à cet endroit.

**Muriel ROCHE** ajoute que techniquement, l'ouvrage existant pourrait éventuellement permettre d'ajouter une voie automobile à l'avenir. Ainsi, les aménagements proposés préservent la possibilité d'ajout ultérieur d'une voie de circulation automobile sous le boulevard Bonnevay, sachant que les conflits entre les modes doux, le tramway et la circulation automobile resteraient limités compte tenu de l'insertion proposée sur le secteur.

- Un participant, gérant d'une entreprise à l'angle des rues Charles-Antoine Martin et Lucien Sampaix, est confronté à différentes problématiques. Son entreprise utilise des semi-remorques et des gros porteurs, et le stationnement supprimé risque de poser des problèmes. Il s'étonne de l'absence de station au niveau de la rue Marcel Sembat, mais aussi que le tramway ne traverse pas plus directement la zone verte au sud du boulevard Laurent Bonnevay, avant de franchir le boulevard.

**Muriel ROCHE** indique que l'implantation de station sur le secteur est contrainte par le Plan de Prévention des Risques Technologiques, qui interdit la création d'une station sur la rue Sembat et le sud du boulevard Sampaix. S'agissant du tracé du tramway sur le parc au sud du boulevard Bonnevay, elle précise qu'un tracé plus direct depuis le boulevard Sampaix éloignerait la station des entreprises de la rue Charles Antoine Martin et impacterait plus largement l'espace vert au sud du boulevard Laurent Bonnevay. Elle rappelle que l'accès aux entreprises est restitué après l'insertion du tramway et est maintenu durant la phase travaux.

## Découverte du tracé au travers des principes d'insertion – Lyon 7

**Florian CHALUMEAU**, Chef de projet secteur Lyon, indique les principaux souhaits exprimés lors de la concertation préalable sur le secteur ainsi que les principales interrogations.

Il détaille ensuite les principes d'insertion :

- Rue Saint-Jean-de-Dieu, au sud de la rue Jean Grolier ;
- Au niveau de la station Saint-Jean-de-Dieu ;
- Rue Saint-Jean-de-Dieu, au nord de la station ;
- Boulevard Carteret au niveau de la station ;
- Avenue Tony Garnier, entre la rue Gerland et l'avenue Jean Jaurès ;
- Avenue Tony Garnier, entre l'avenue Jean Jaurès et la halle ;

**Isabelle NARDOU-THIMONET** note pour sa part que seront proposés un atelier sur l'intermodalité le 22 mars ([lien inscription](#)) et un atelier sur la végétalisation le 29 mars ([lien inscription](#)).

## Temps d'échanges

- Un participant réitère sa demande faite en concertation préalable que le tramway ne traverse pas l'avenue Jean Jaurès en prolongeant les voies depuis la rue Saint-Jean-de-Dieu jusqu'à l'avenue Debourg, d'autant que les rames du tramway T10 seront remisées sur le site de Fagor située sur cette avenue.
- Un participant suggère d'aménager un grand parking relais pour limiter la circulation automobile, les embouteillages et donc la pollution atmosphérique.

**Florian CHALUMEAU** souligne que l'intérêt du projet pour les habitants de Vénissieux et de Saint-Fons consiste à se connecter au métro B à Gerland, mais également au T1. Il précise que les rames du T10 seront remisées sur le centre de remisage de Survillie à Saint-Fons, et non sur le site de Fagor avenue Debourg. Il ajoute qu'un parking-relais aussi proche du centre-ville viendrait créer des flux supplémentaires, l'objectif étant d'inciter les usagers à emprunter les transports en commun plus en amont.

## Les sujets à approfondir

**L'animatrice** explique que différents sujets seront à approfondir, parmi lesquels le plan de circulation, l'approche foncière, l'interconnexion et la réorganisation du réseau de bus.

## La concertation continue

**Isabelle NARDOU-THIMONET** précise que la poursuite de la concertation permettra, au travers de nouvelles rencontres, d'aborder différentes thématiques comme l'aménagement aux abords et dans les stations, l'aménagement des espaces publics et des espaces végétalisés, la réorganisation du réseau de bus ou encore l'accompagnement du chantier en phase travaux.

## Les enseignements de la soirée

**Valérie DEJOUR**, Garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public en concertation préalable, rappelle que l'organisation de cette réunion figurait parmi les préconisations formulées au terme de la concertation préalable afin d'entrer dans la phase de concertation continue et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes. La dynamique de concertation continue prendra une dimension opérationnelle et permettra de s'approprier le projet qui se dessine secteur par secteur. Elle ajoute que dans le cadre de la concertation continue, le rôle de garant de la CNDP sera assuré par **Jean-Luc CAMPAGNE**.

## Clôture de la réunion

**Vincent MONOT** tient à remercier l'ensemble des personnes présentes pour leur participation active. Cette réunion marque le terme de la concertation préalable et le lancement de la concertation continue. Les enseignements de la concertation préalable ont été tirés. La présente réunion a permis d'expliquer les choix ayant été faits au regard des différentes contraintes d'ordre technique notamment. Les échanges montrent que le T10 fait l'objet de fortes attentes. Il ajoute qu'un tel projet n'est jamais anodin puisqu'il bouleverse les habitudes et soulève de nombreuses questions. La concertation continue permettra d'entrer dans le détail de chaque secteur en confrontant les contraintes techniques aux besoins et aspirations des usagers et habitants.



# Réunion publique de restitution et d'échanges

10 février 2022

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

# Pour accompagner cette réunion

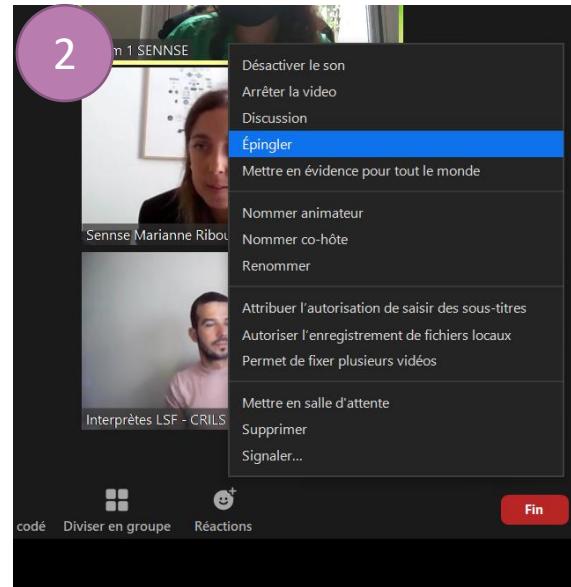


Traduction en langue des  
signes

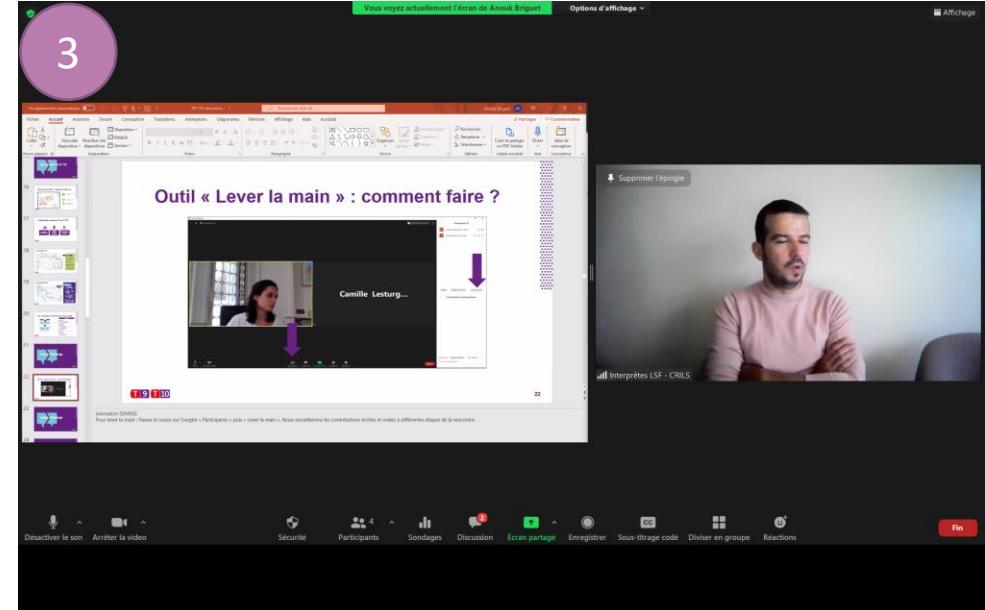
# Pour suivre cette réunion en langue des signes



Si vous souhaitez afficher en grand le traducteur, cliquez sur « ... » en haut à droite de la vidéo d'Interprètes LSF



Puis cliquez sur « épinglez »



Le traducteur apparaîtra à côté de la présentation

# Les modalités d'échanges et de contributions : mode d'emploi

Durant la présentation, nous vous invitons à...



Couper votre micro pour permettre à tous une écoute de qualité



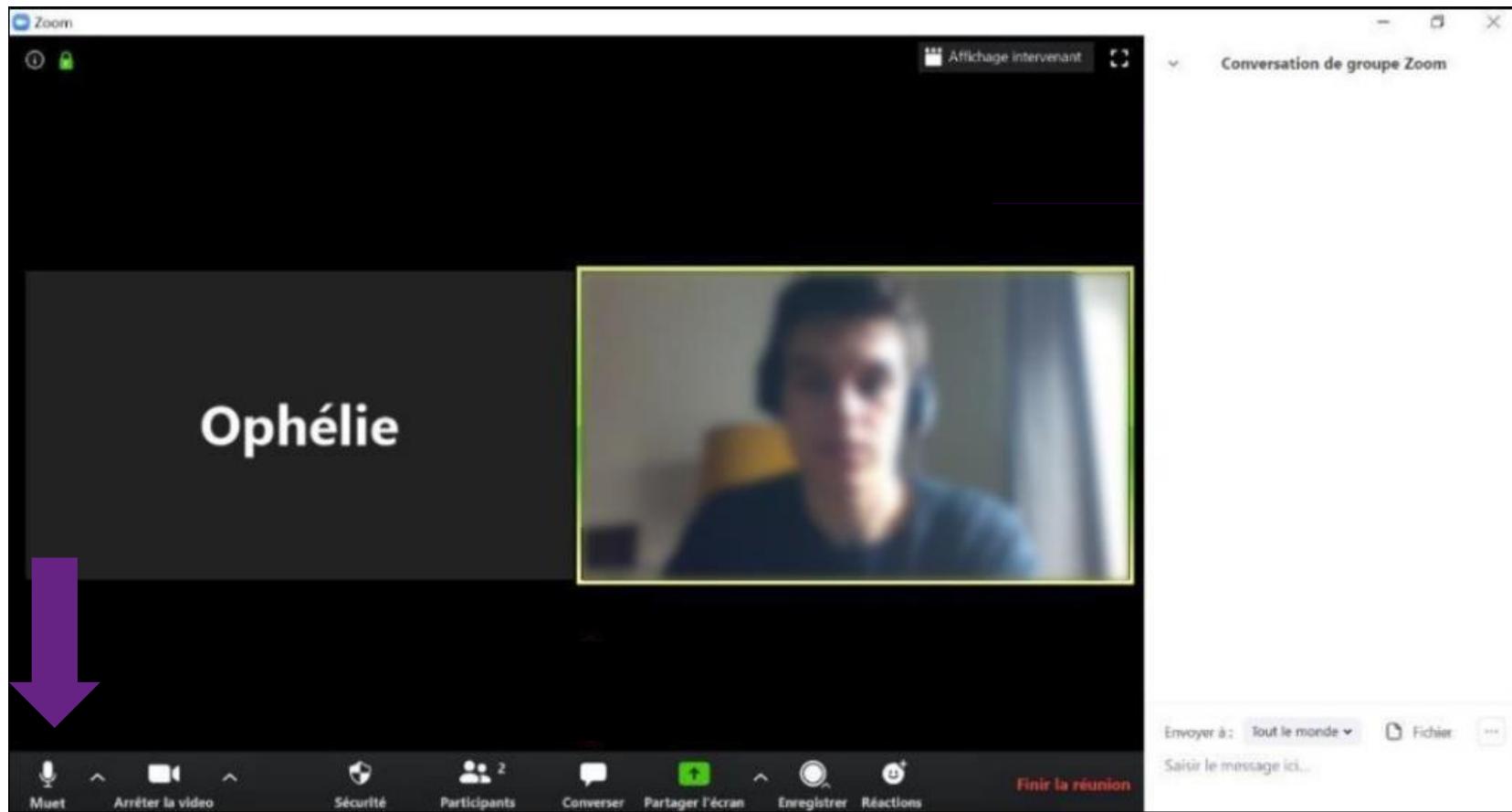
Déposer vos questions ou remarques via l'outil Converser

Durant le temps d'échanges, vous avez la possibilité de...

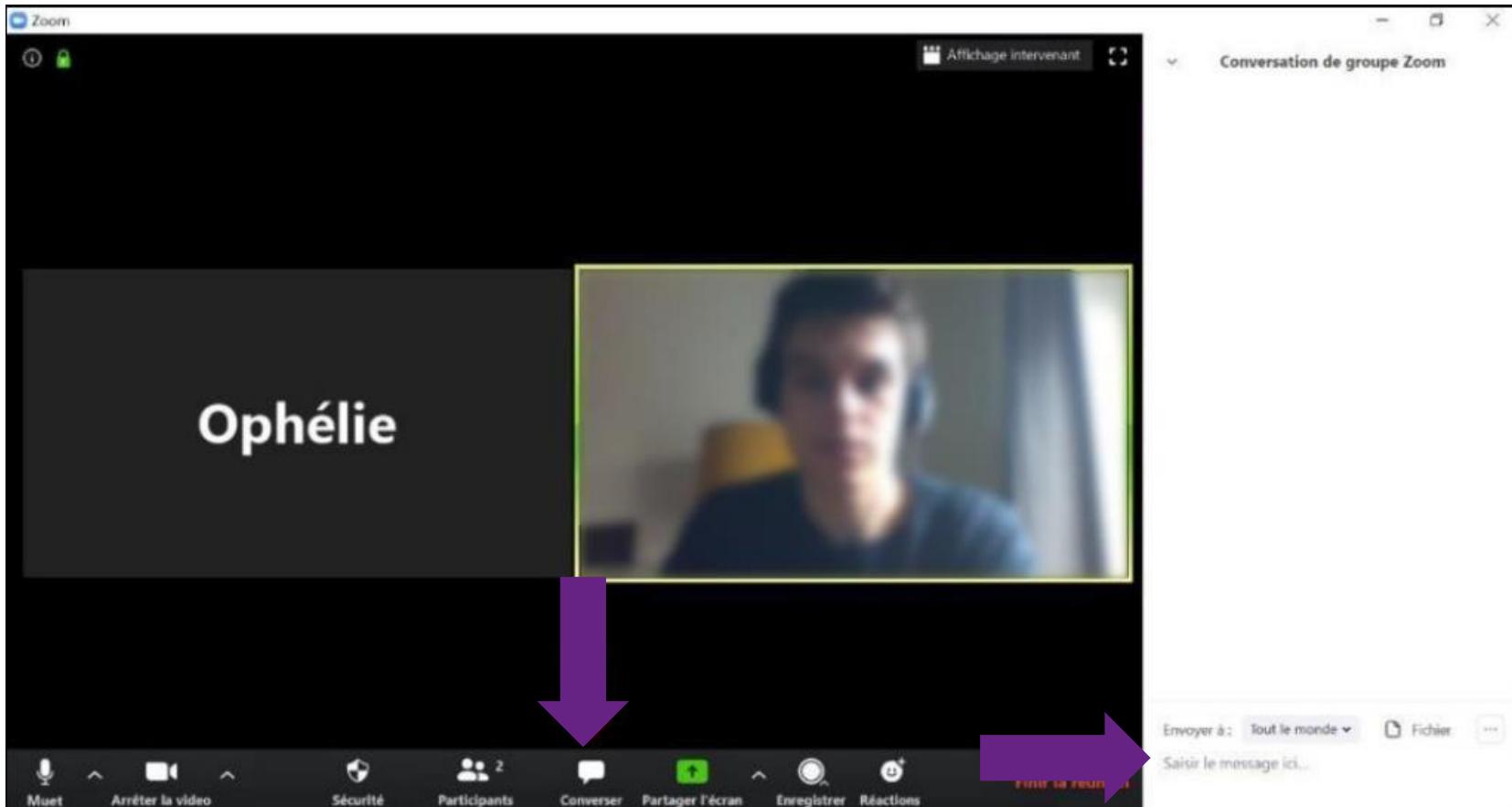


Demander de prendre la parole pour poser une question grâce à l'outil Lever la main

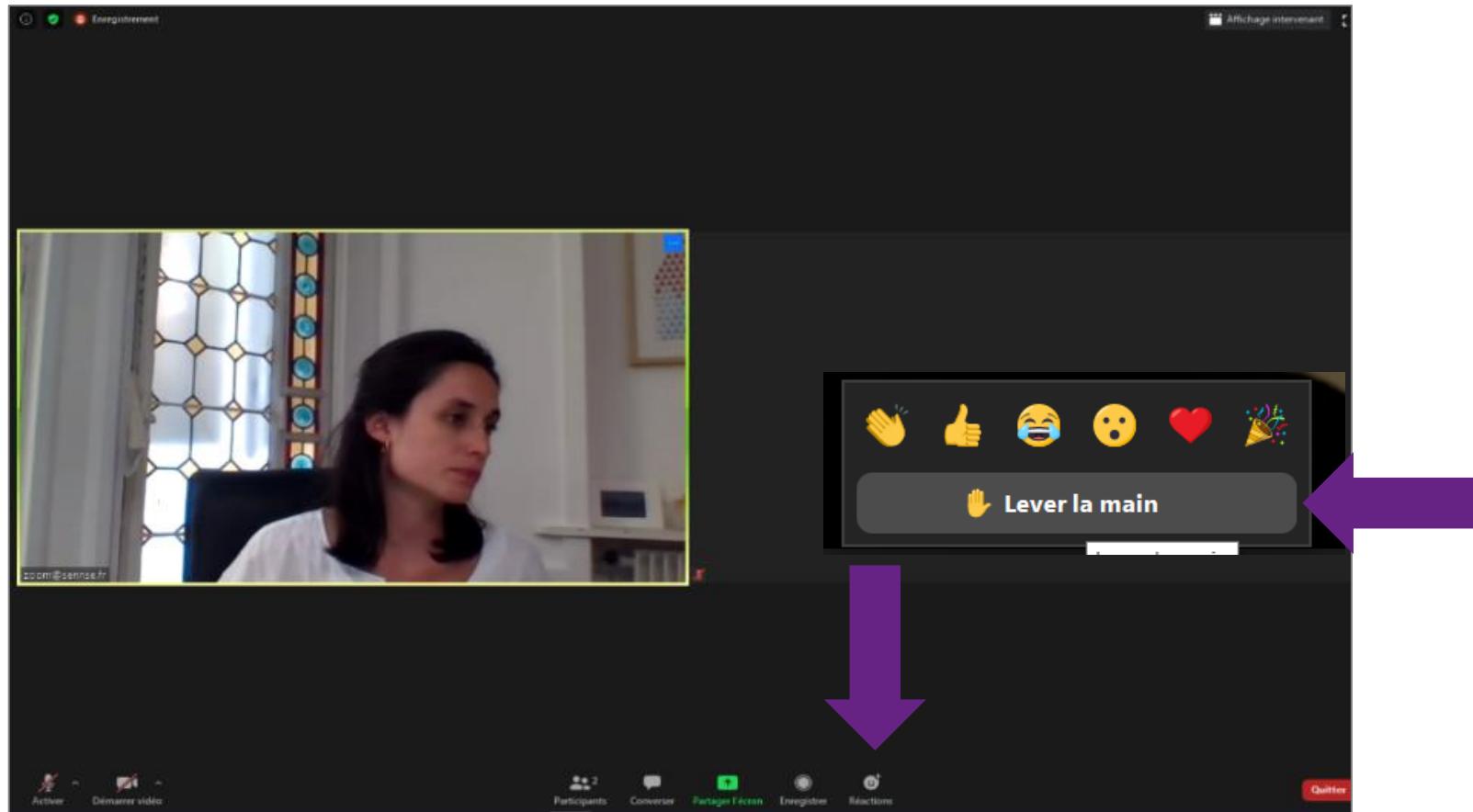
# Couper votre micro : comment faire ?



# Utiliser le tchat : comment faire ?



# Outil « Lever la main » : comment faire ?



# Un numéro de téléphone

**En cas de mauvaise connexion, un  
numéro de téléphone est à votre  
disposition :**

**01 70 37 22 46**

**ID de réunion : 87866523245**

# Les règles du jeu



Dialogue et  
écoute



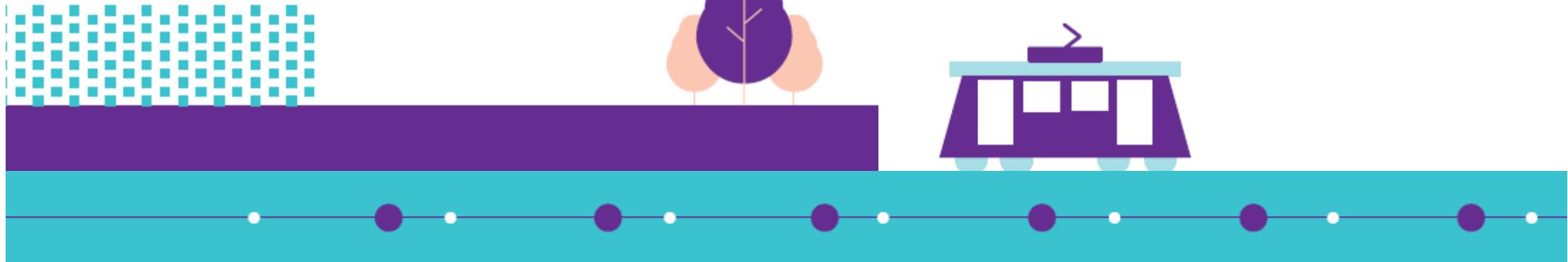
Recueil des  
contributions



Respect mutuel

# Notre programme ce soir

- Vous présenter les **enseignements de la concertation préalable**
- Vous **immerger** dans le projet au travers des principes d'insertion
- Vous informer sur **l'avancée du projet** et sur les prochaines étapes
- **Échanger**, recueillir vos questions et contributions



# Les intervenants

**Jean-Charles Kohlhaas,**  
1<sup>er</sup> vice-président délégué du SYTRAL

**Vincent Monot,**  
8<sup>e</sup> vice-président du SYTRAL

**Michèle Picard**  
Maire de Vénissieux

**Christian Duchêne**  
Maire de Saint-Fons

**Fanny Dubot**  
Maire de Lyon 7

**Muriel Roche**, Cheffe de projet T10

**Florian Chalumeau**, Chef de projet T10  
– référent secteur Lyon

**Séverine Lardellier**, Responsable  
concertation

**Isabelle Nardou-Thimonet**, Chargée  
des relations riverains

**Gautier Rouhet**, Directeur adjoint du  
Développement

**Ronald Jacob**, Directeur de projet de  
l'équipe de maîtrise d'œuvre

Mieux vous connaître  
Dans quelle ville habitez-vous?  
Avez-vous participé à la  
concertation préalable ?

# Jean-Charles Kohlhaas

## 1<sup>er</sup> vice-président délégué du SYTRAL

# La concertation préalable

## Bilan de la participation

- Plus de 26 rencontres organisées
- Plus de 1000 participants
- 1600 contributions recueillies
- Plus de 600 personnes présentes lors des rencontres de proximité



# La concertation préalable

## Thématiques abordées

Nombre et emplacement des stations et services aux abords :  
**16,6% des avis**

Circulation et stationnement :  
**10,8 % des avis**

Cadre de vie, végétalisation et insertion :  
**11,9% des avis**

Modes doux, intermodalité, interconnexion :  
**12,2% des avis**

La desserte :  
**9,8% des avis**



# La concertation préalable

## Principaux enseignements

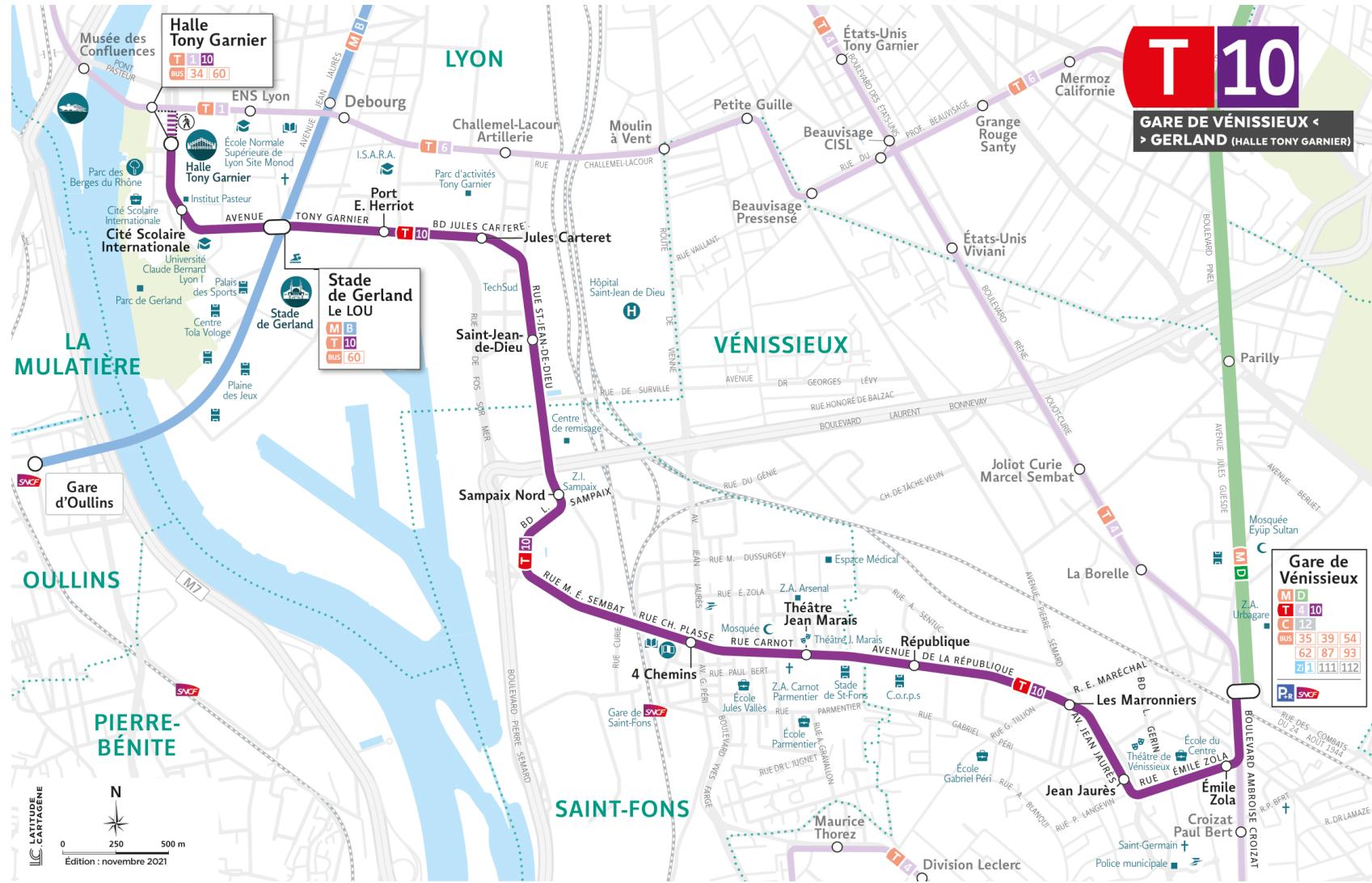
L'opportunité du projet confirmée :

- Un projet qui répond aux besoins de mobilité des habitants et usagers du territoire
- Un projet structurant qui façonne la ville
- Le tramway, un mode apprécié et privilégié

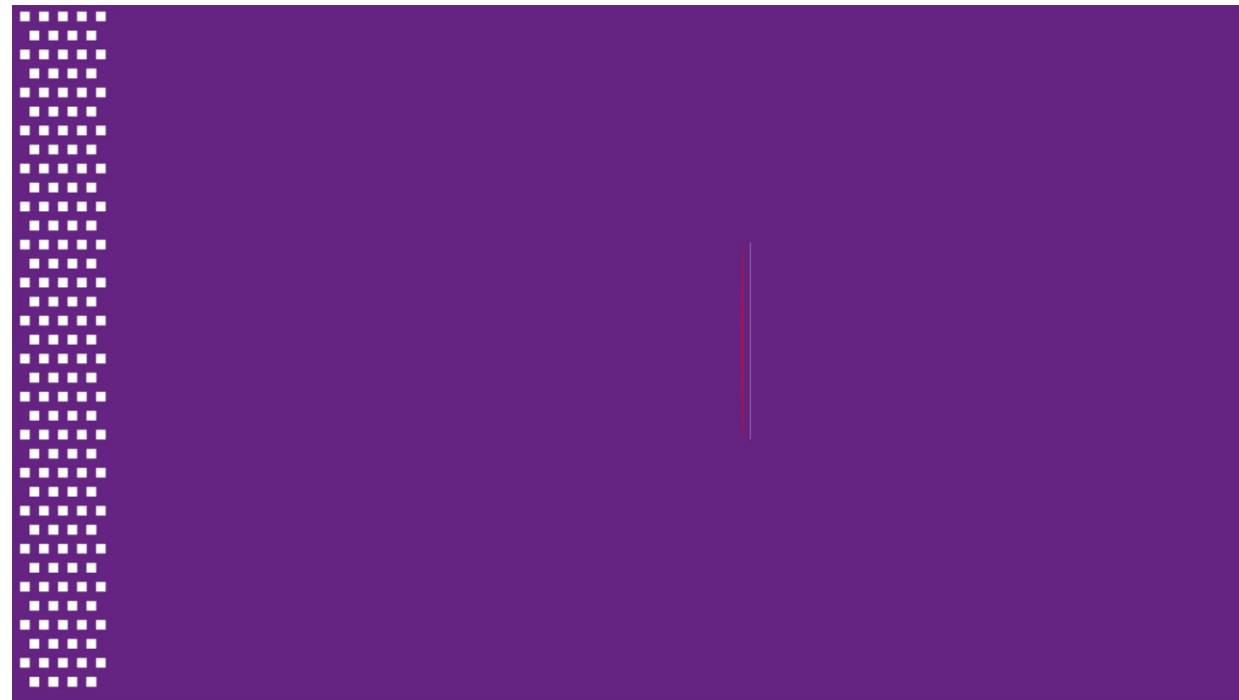


# Où en est-on aujourd'hui ?

- Un tracé commun qui crée globalement l'adhésion
- De fortes attentes en termes d'interconnexion et de desserte des quartiers
- Des variantes locales de tracé qui ont fait débat sans tendance marquée pour l'une ou l'autre
- Un besoin de développement de l'intermodalité et des mobilités douces
- Une volonté d'amélioration du cadre de vie et des espaces publics
- Des interrogations sur le plan de circulation et le stationnement



# La vidéo du bilan de la concertation préalable



# Michèle Picard

## Maire de Vénissieux

Construisons ensemble le tramway T10 !

**SYTRAL**

# Christian Duchêne

## Maire de Saint-Fons

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

# Fanny Dubot

## Maire de Lyon 7

Construisons ensemble le tramway T10 !





Echanges



# L'insertion du T10

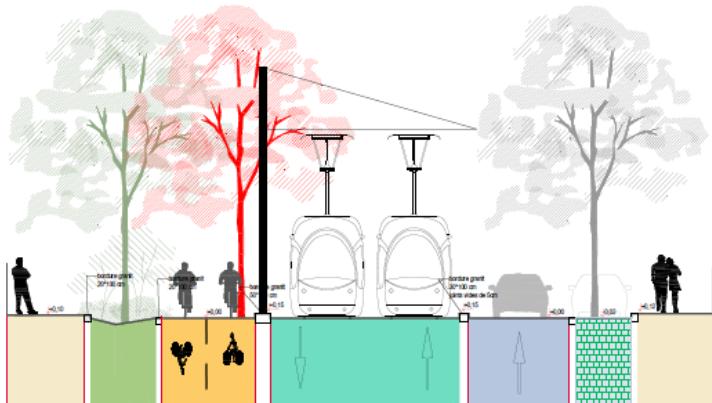
Construisons ensemble le tramway **T10 !**

**SYTRAL**

# Ce que nous allons vous présenter aujourd'hui



1. Votre expression lors de la concertation préalable

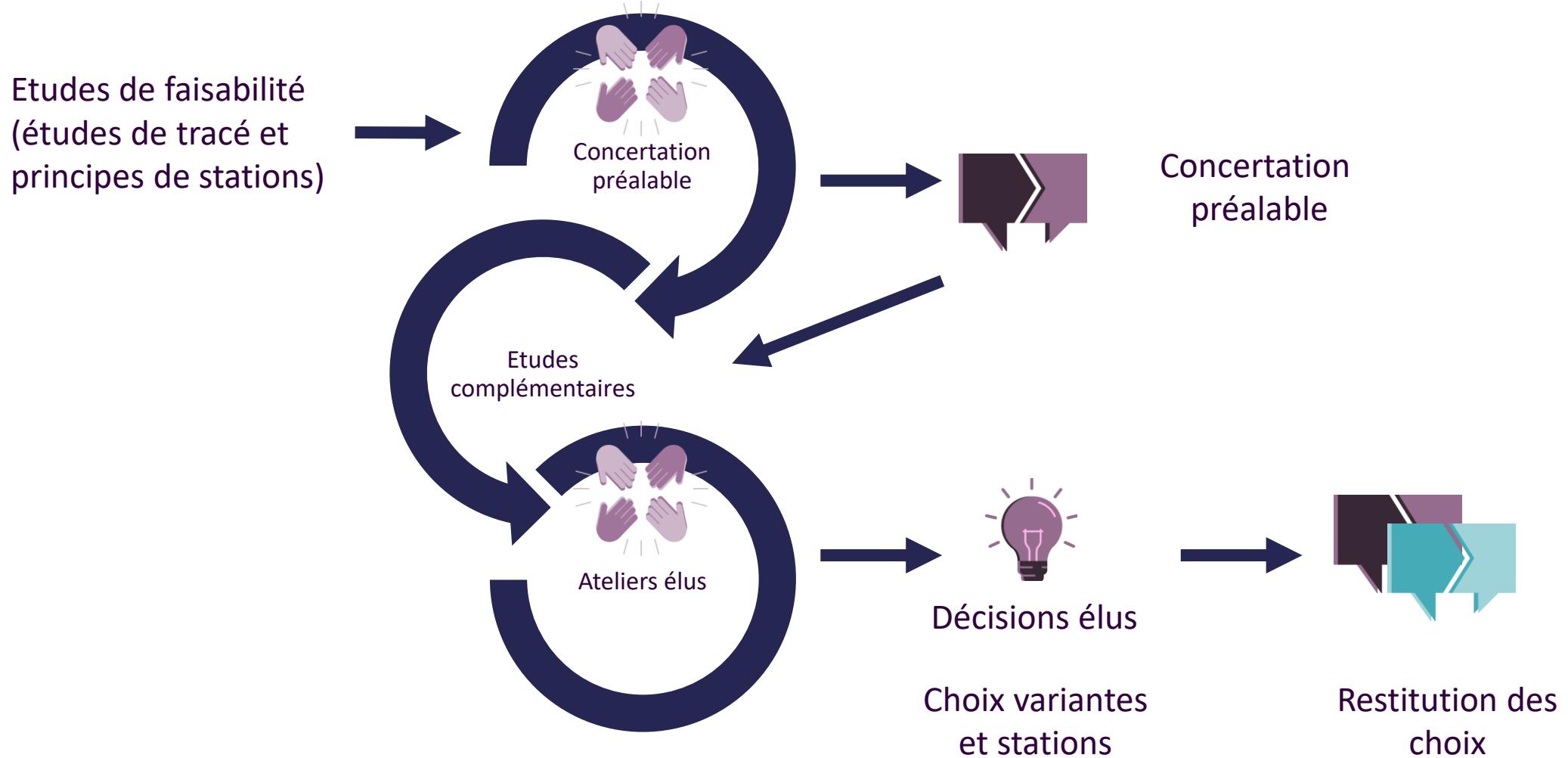


2. Les principes d'insertion

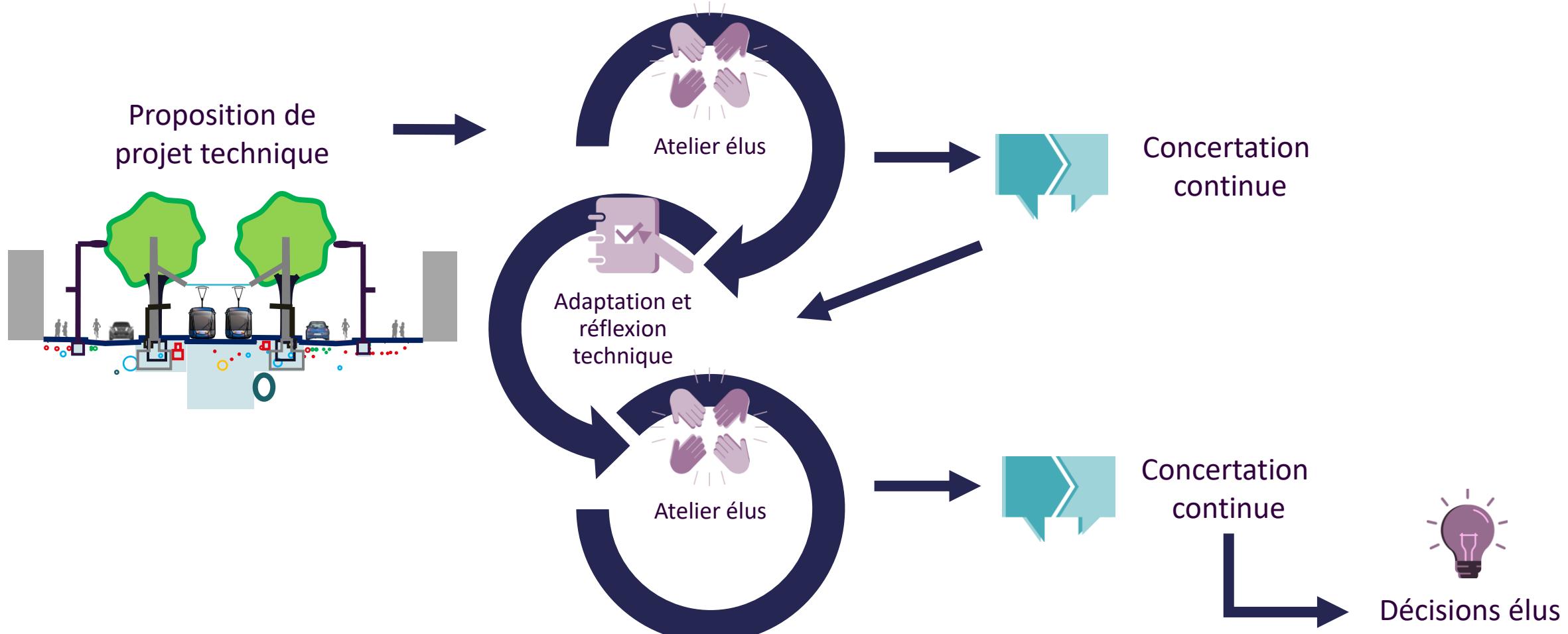


3. Vos premières expressions lors de la concertation continue

# Le processus réalisé pour aboutir aux choix du tracé et des stations



# Le processus en cours



# Retour sur nos dernières rencontres

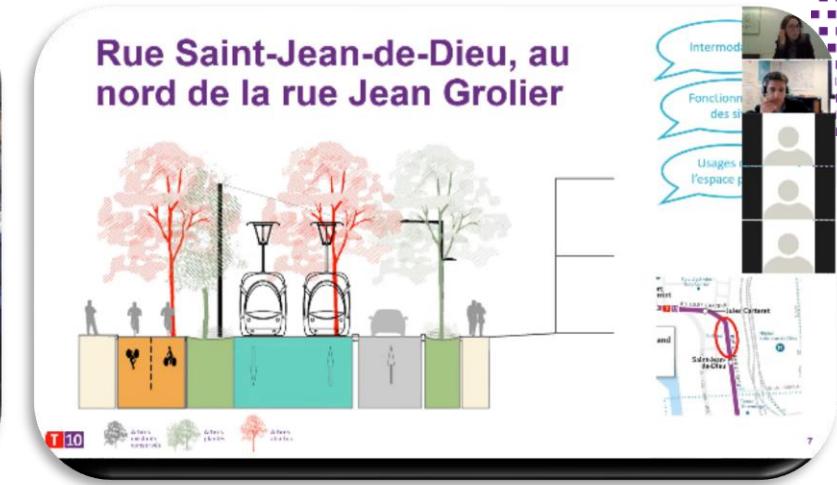
**Balade urbaine à Saint-Fons**  
Le 19 janvier – 10 participants



**Balade urbaine à Vénissieux**  
Le 21 janvier – 33 participants



**Matinale entreprises**  
Le 25 janvier – environ 20 participants





Bienvenue à bord !



# Vénissieux



## Vos principaux souhaits

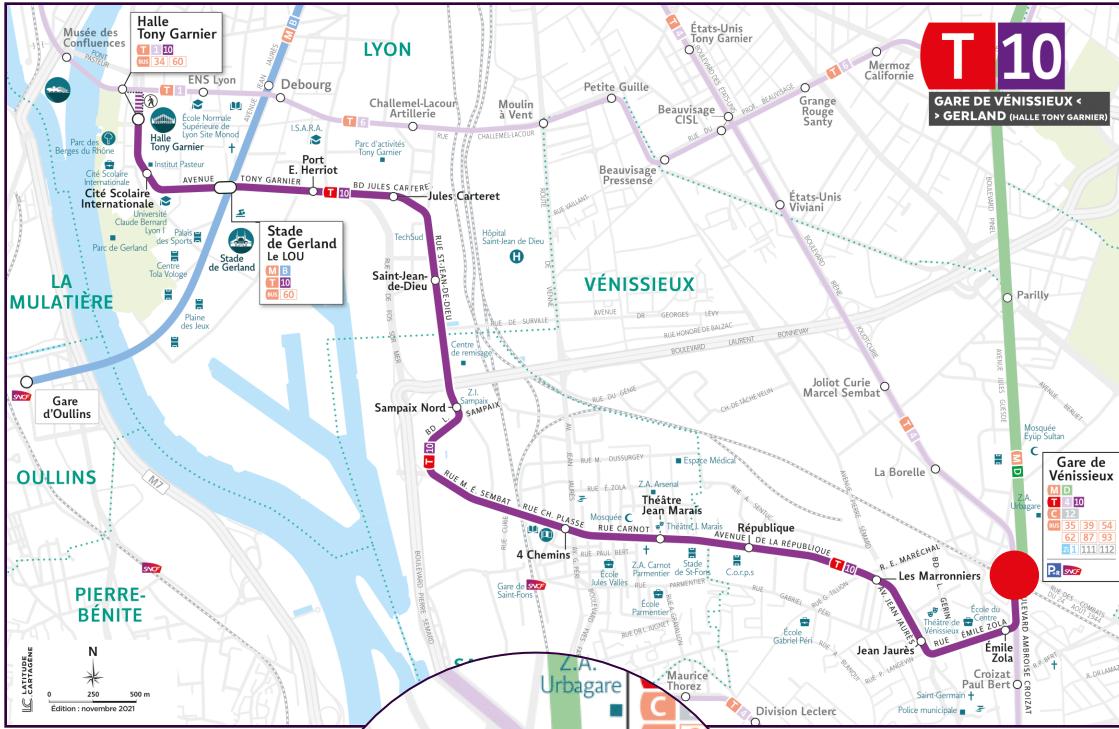
- Améliorer le cadre de vie
- Desservir le centre-ville et les équipements
- Rapprocher la station Marronniers des résidences d'habitation et du collège
- Apaiser la circulation automobile aux abords de l'école du centre

## Vos principales interrogations

- L'insertion du tramway dans les rues peu larges telles que la rue Zola et les impacts fonciers
- Le stationnement et la circulation en cœur de ville

# Vénissieux

## Gare / Terminus



Vous êtes ici !

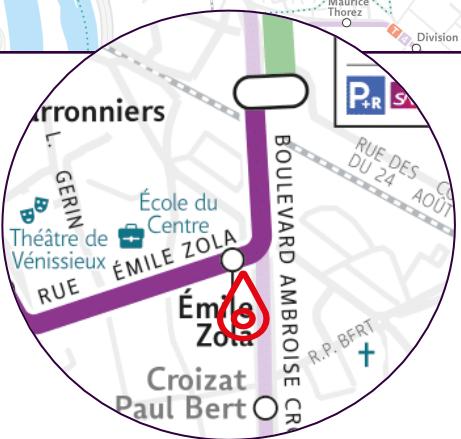
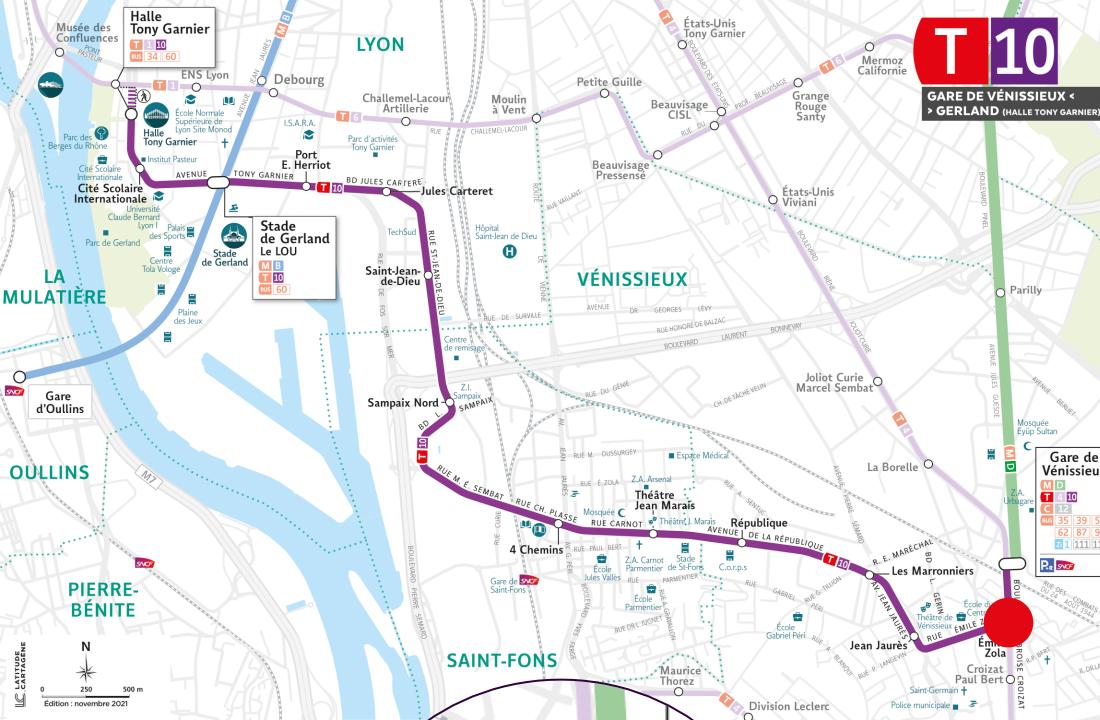


Etude de configuration du terminus en cours, notamment pour le retournement des rames de tramway.



# Vénissieux

## Rue Zola Est



**Vous êtes ici !**



Arbres  
existants  
conservés

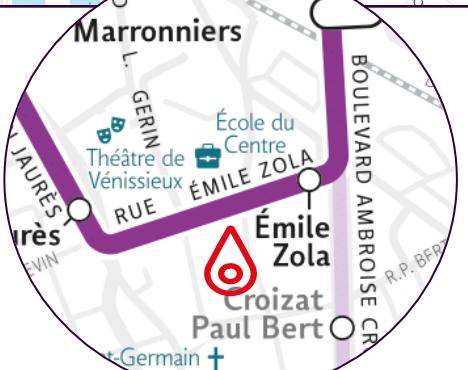
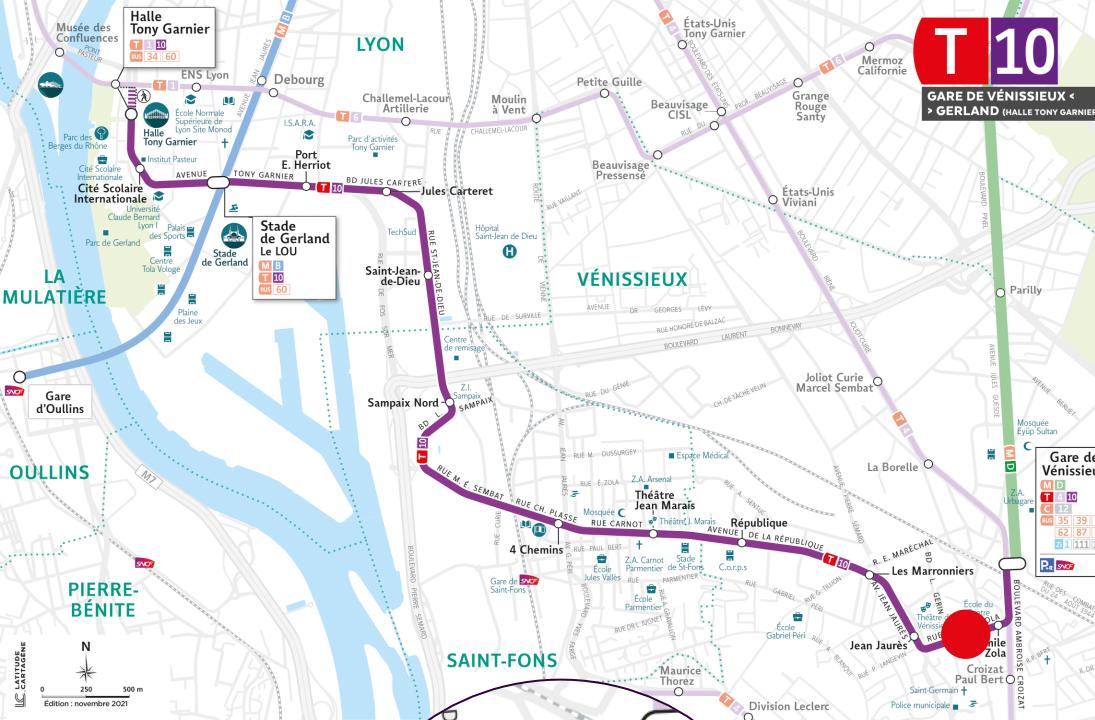


Arbres  
plantés



Arbres  
abattus

# Vénissieux Zola centre



Vous êtes ici !

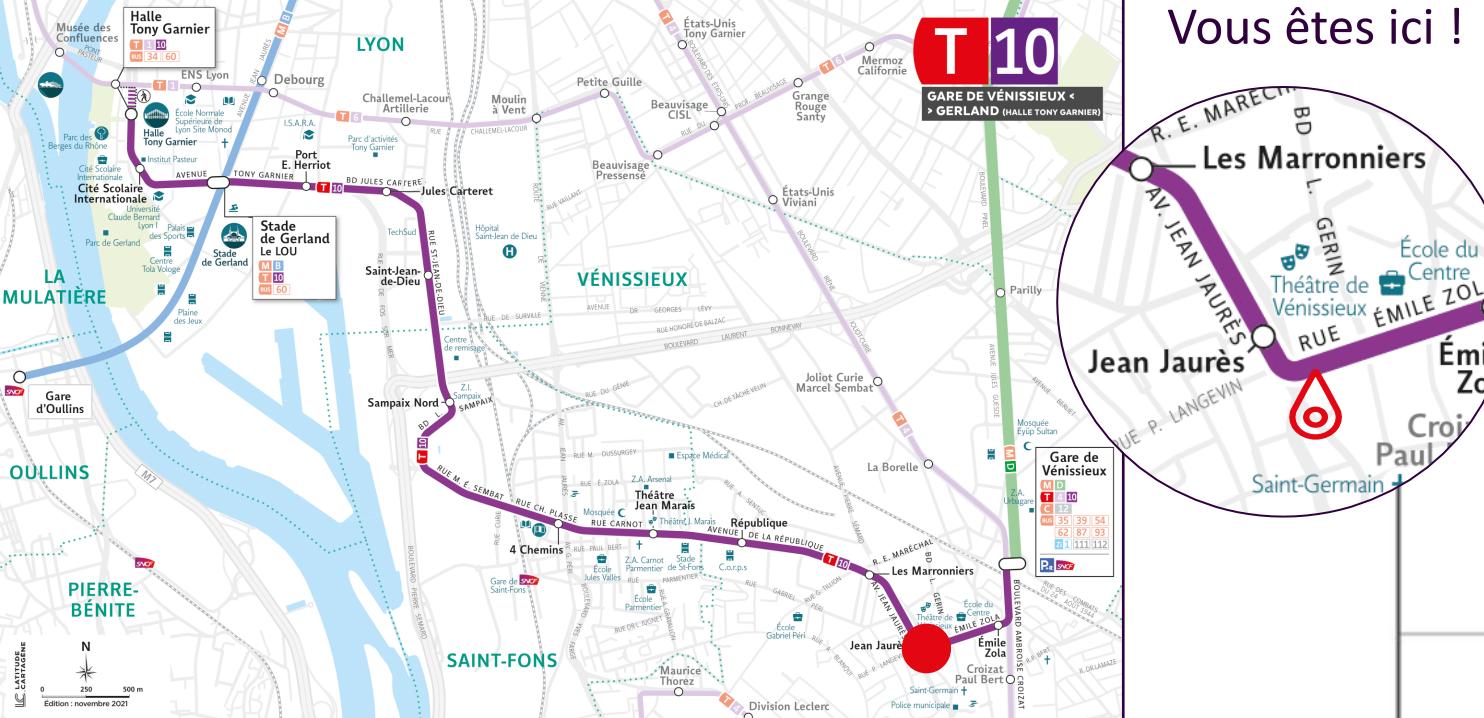


Etude en cours sur les principes d'insertion et les impacts fonciers associés, en lien avec les problématiques réseaux

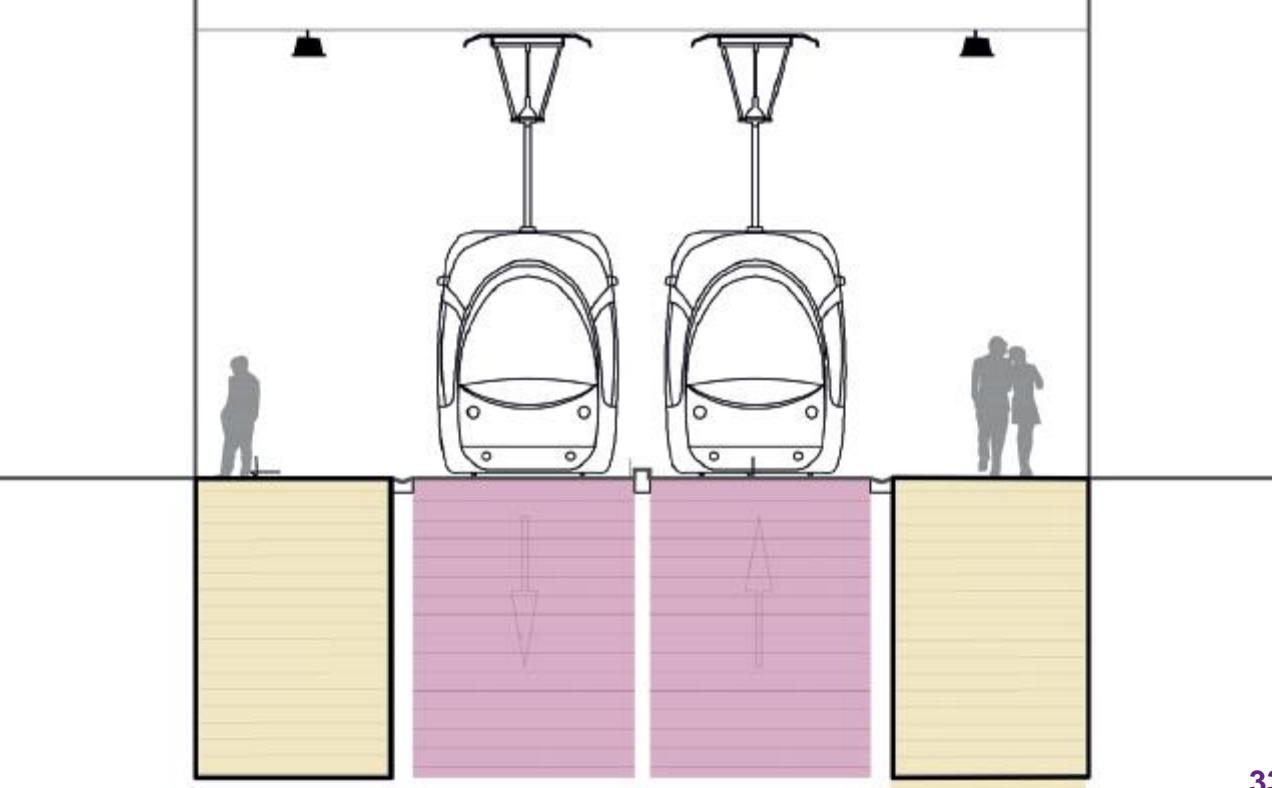


# Vénissieux

## Rue Zola ouest



Vous êtes ici !

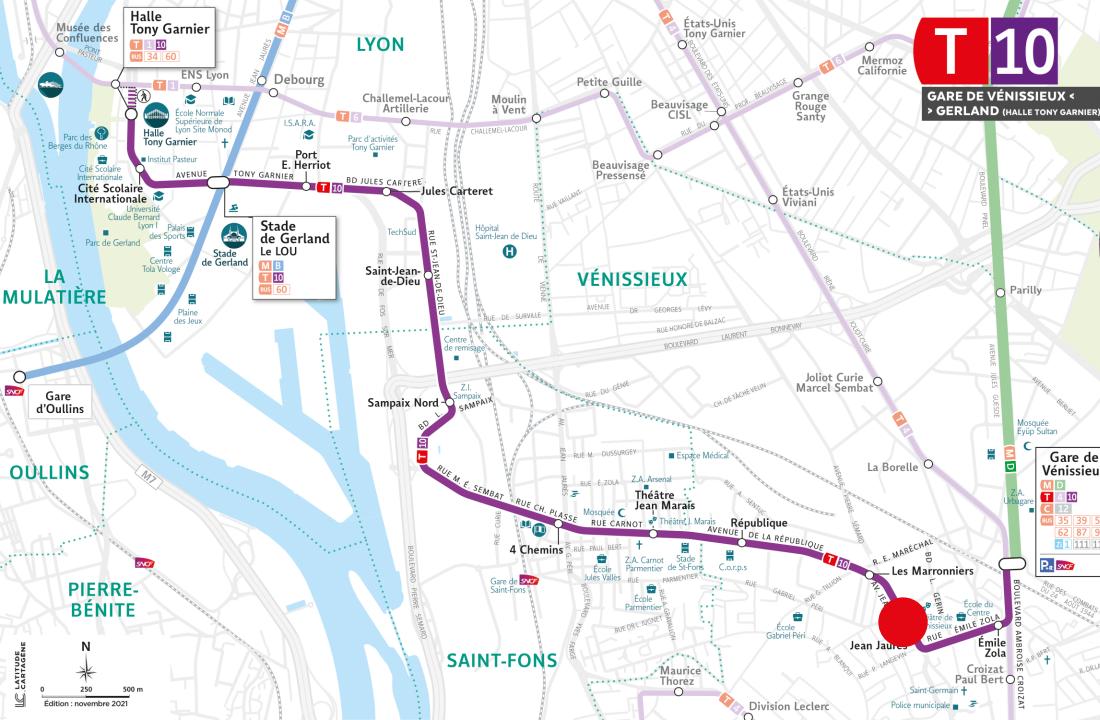


- Suppression du stationnement
- Stationnements ponctuels pompiers, soins infirmiers, déménagements, livraisons...
- Stationnement véhicules électriques
- Sécurité (piétons sur Zola et Gérin, éclairage)
- Plan de circulation



# Vénissieux

## Avenue Jean Jaurès sud



T 10

GARE DE VÉNISSIEUX < GERLAND (HALLE TONY GARNIER)



Vous êtes ici !



Deux bâtiments à démolir



34

- Distance entre la voie et les façades
- Suppression du stationnement

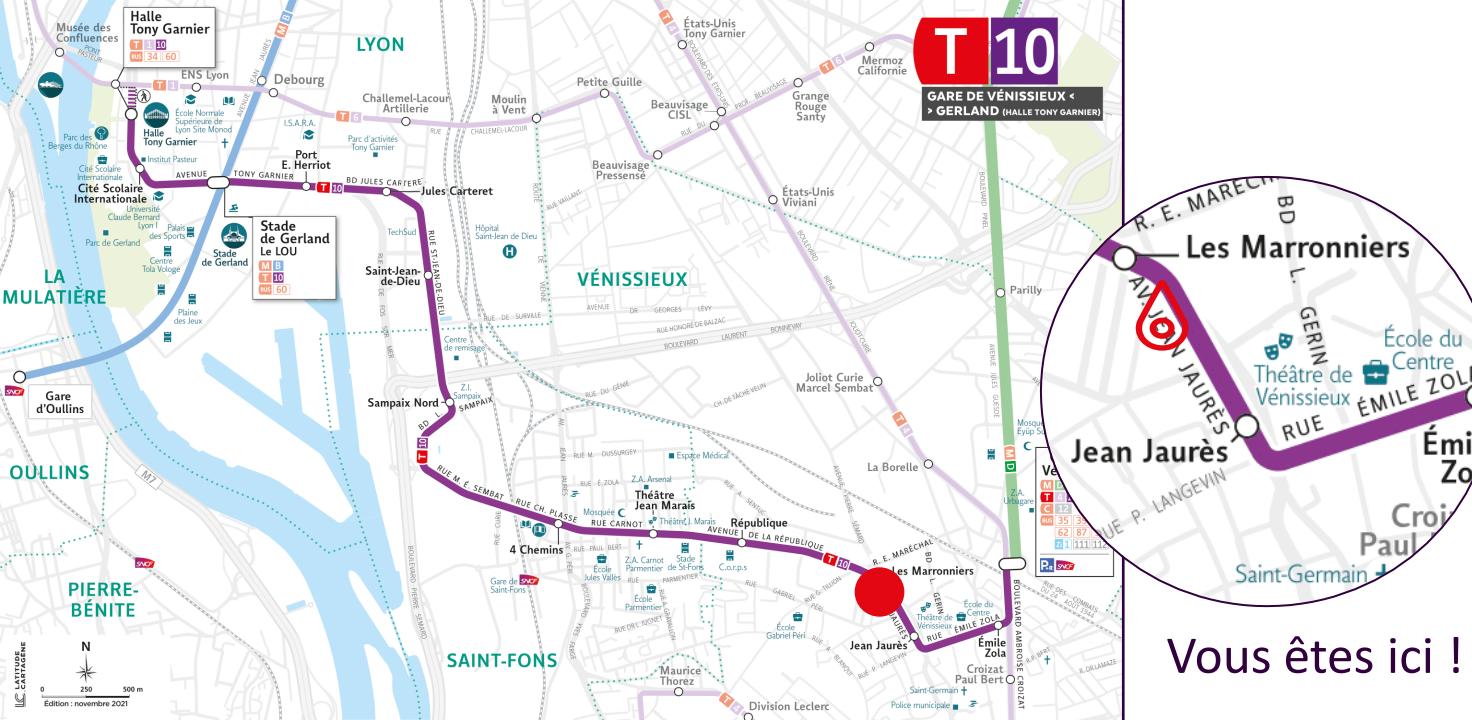


T 10

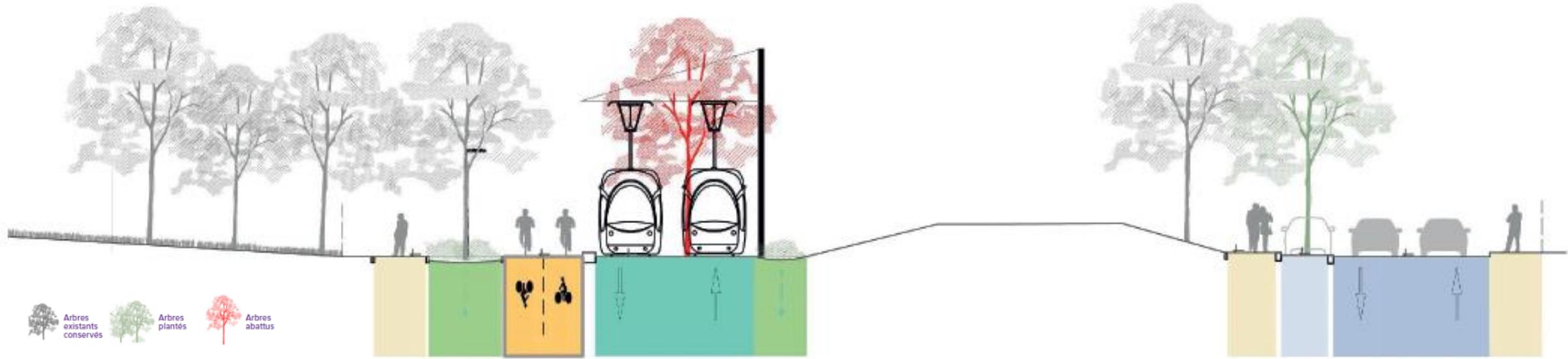
10/02/22

# Vénissieux

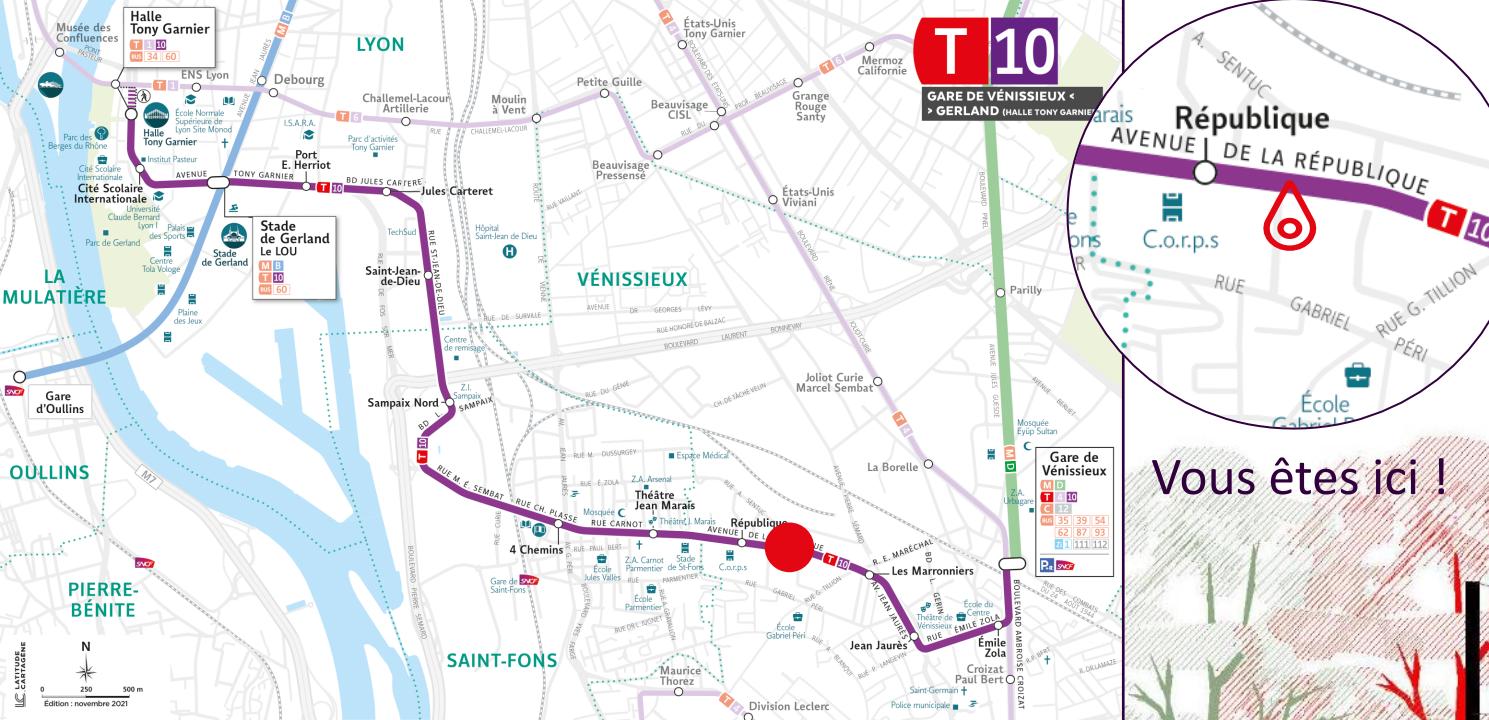
## Avenue Jean Jaurès nord



- Devenir du square

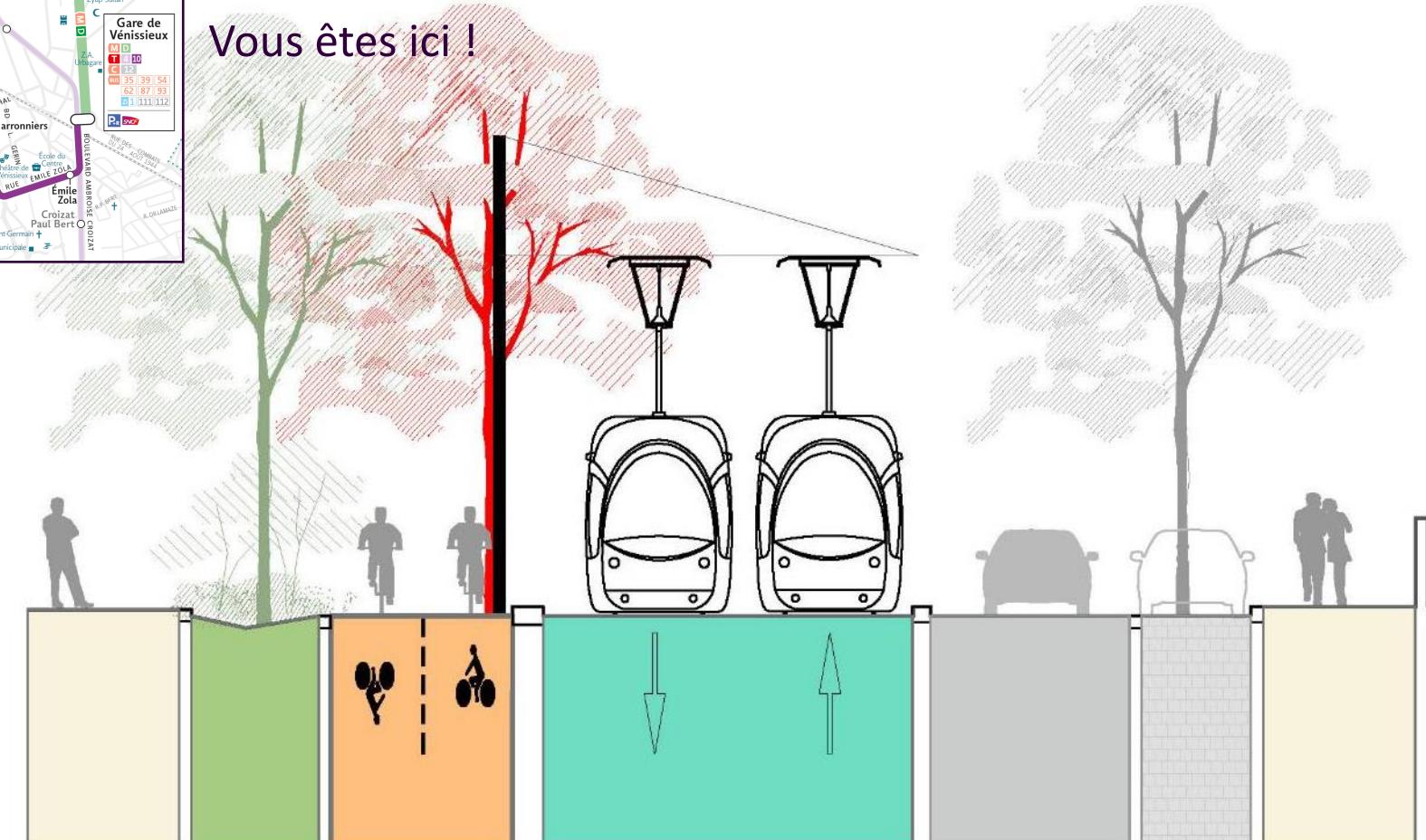


# Vénissieux République

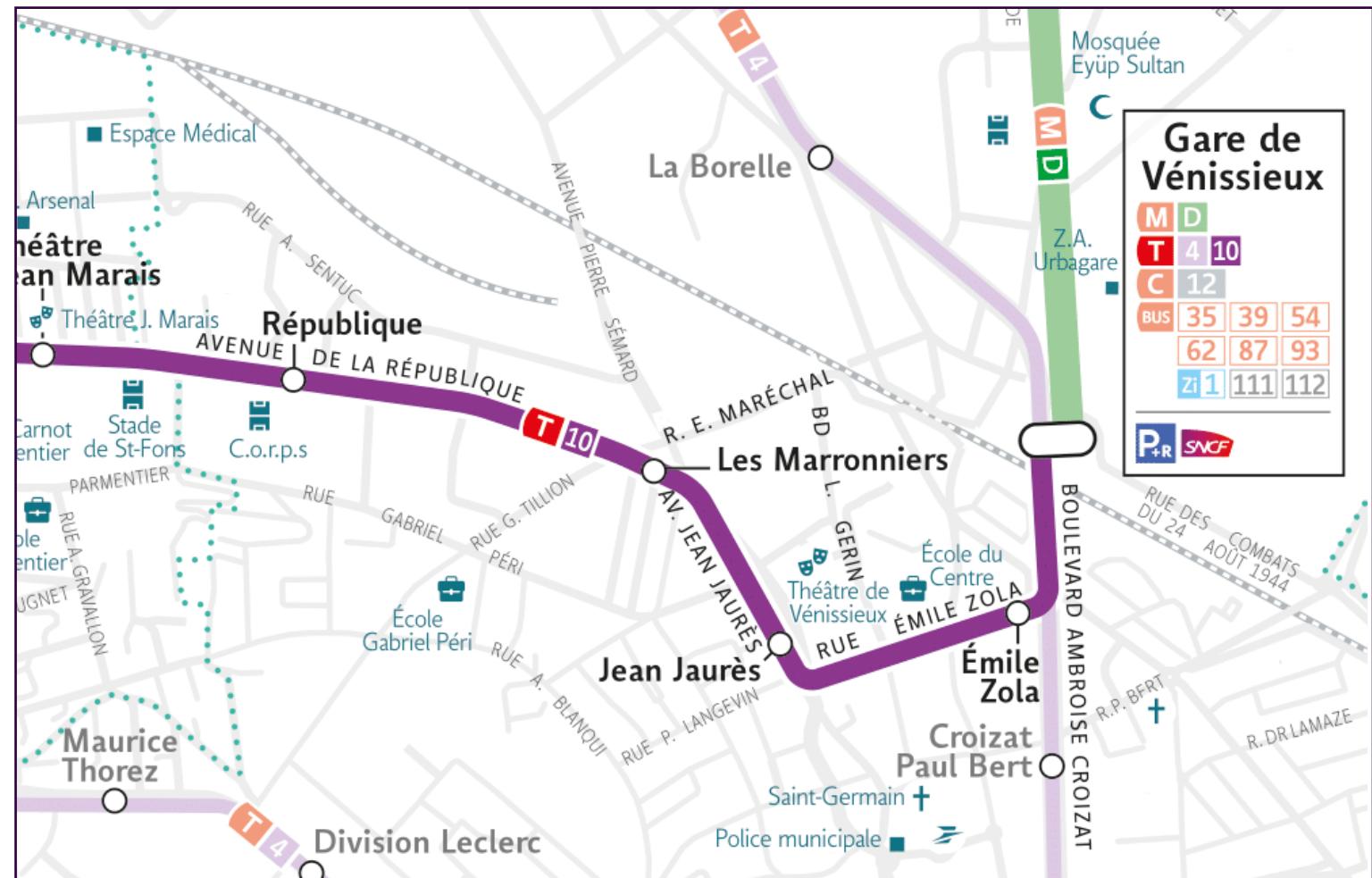


# Vous êtes ici

- Livraisons
  - Impacts fonciers
  - Accès entreprises
  - Plan de circulation



# Vénissieux



Les prochains rendez-vous :

Stand sur le marché de Vénissieux  
le mercredi 9 mars matin

Atelier sur l'intermodalité le 22 mars  
Atelier sur la végétalisation le 29 mars

Porte à porte commerçants et  
entreprises de Vénissieux le 01 avril



Echanges



# Saint-Fons



## Vos principaux souhaits

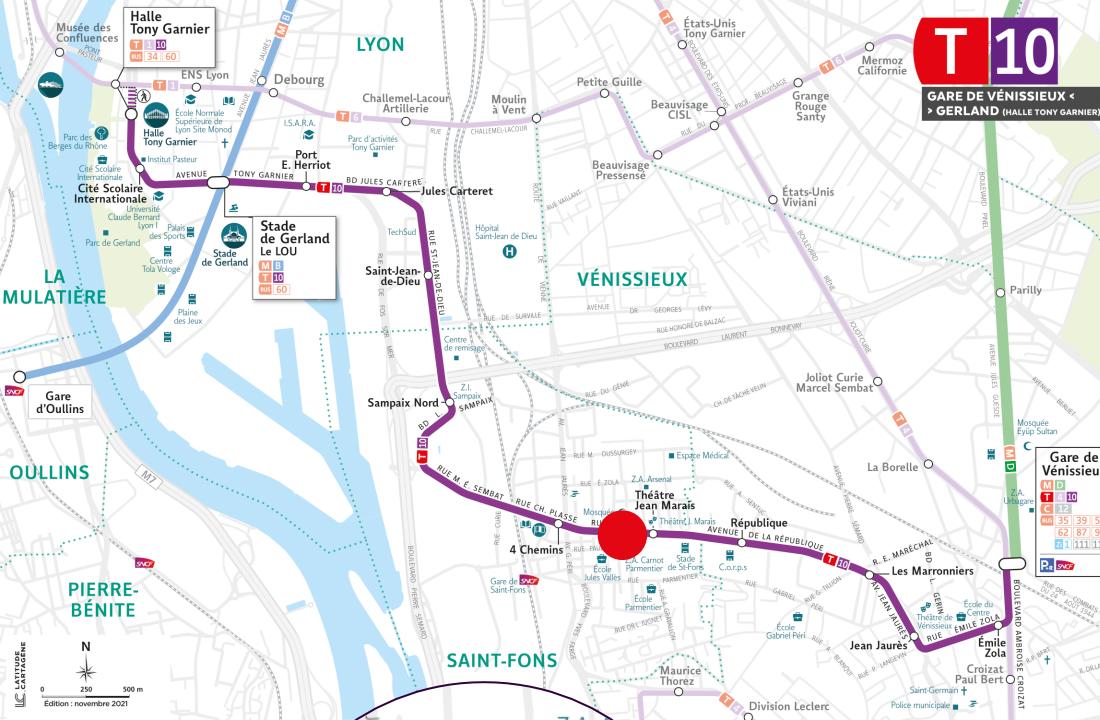
- Apaisement de la circulation, en particulier sur la rue Plasse
- Interconnexion avec la gare de Saint-Fons et rabattement depuis le quartier des Clochettes
- Desserte du cœur de ville
- Végétalisation du tracé et des abords

## Vos principales interrogations

- Réorganisation du réseau de bus
- Accompagnement des commerçants en phase travaux
- Accessibilité et fonctionnement des commerces
- Insertion du tramway dans les rues peu larges telles que les rues Carnot et Plasse
- Circulation et stationnement en cœur de ville

# Saint-Fons

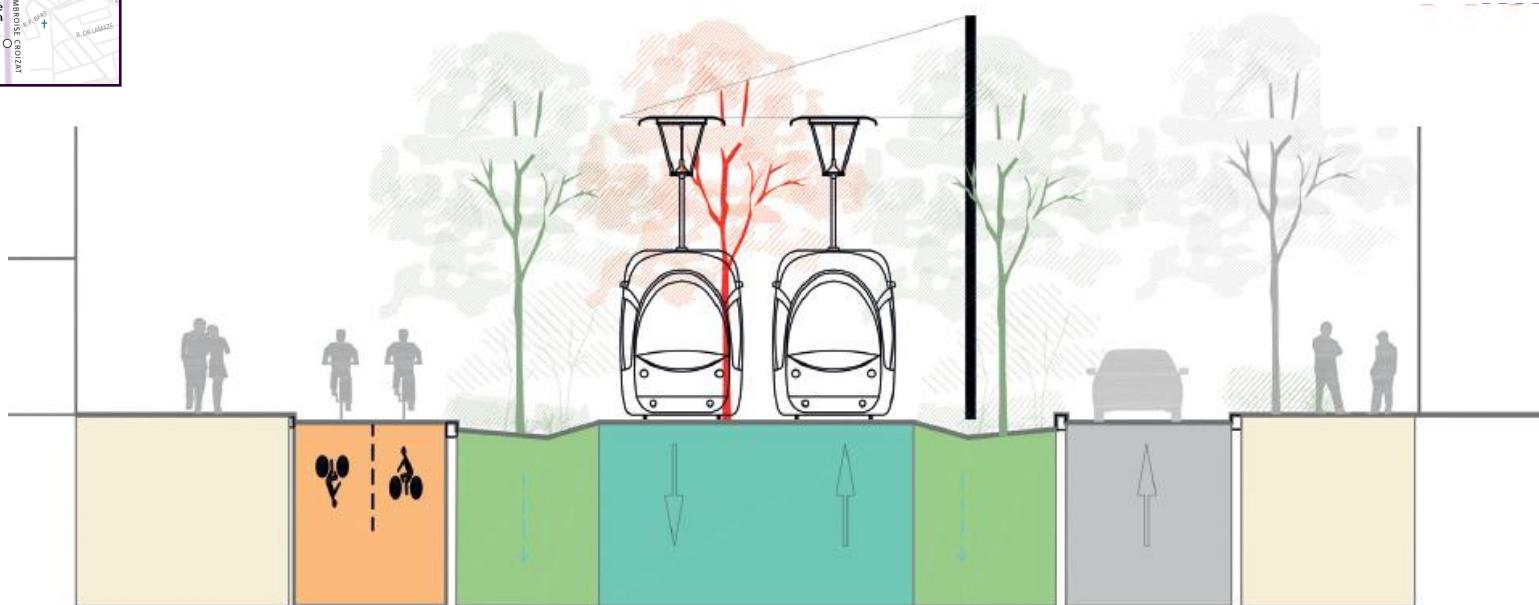
## Rue Carnot est A l'approche de la station



Vous êtes ici !



- Emprises foncières
- Voies cyclables et piétonnes



Arbres existants conservés

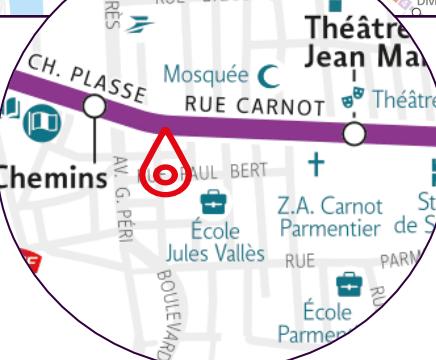
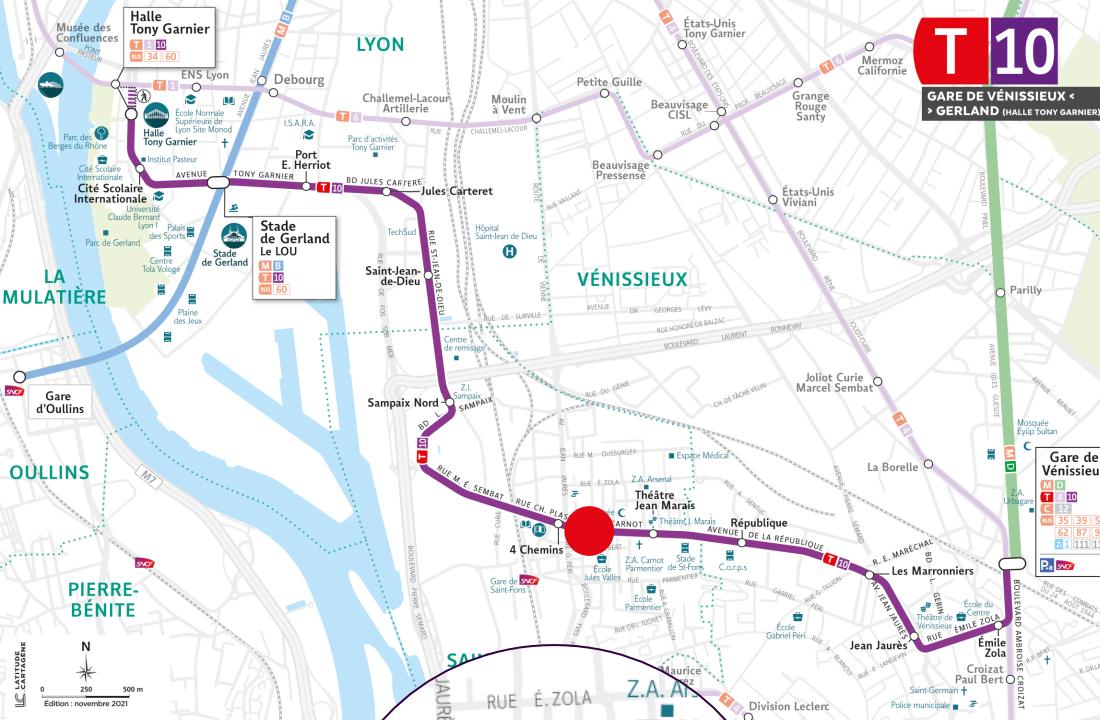


Arbres plantés



Arbres 40 pattus

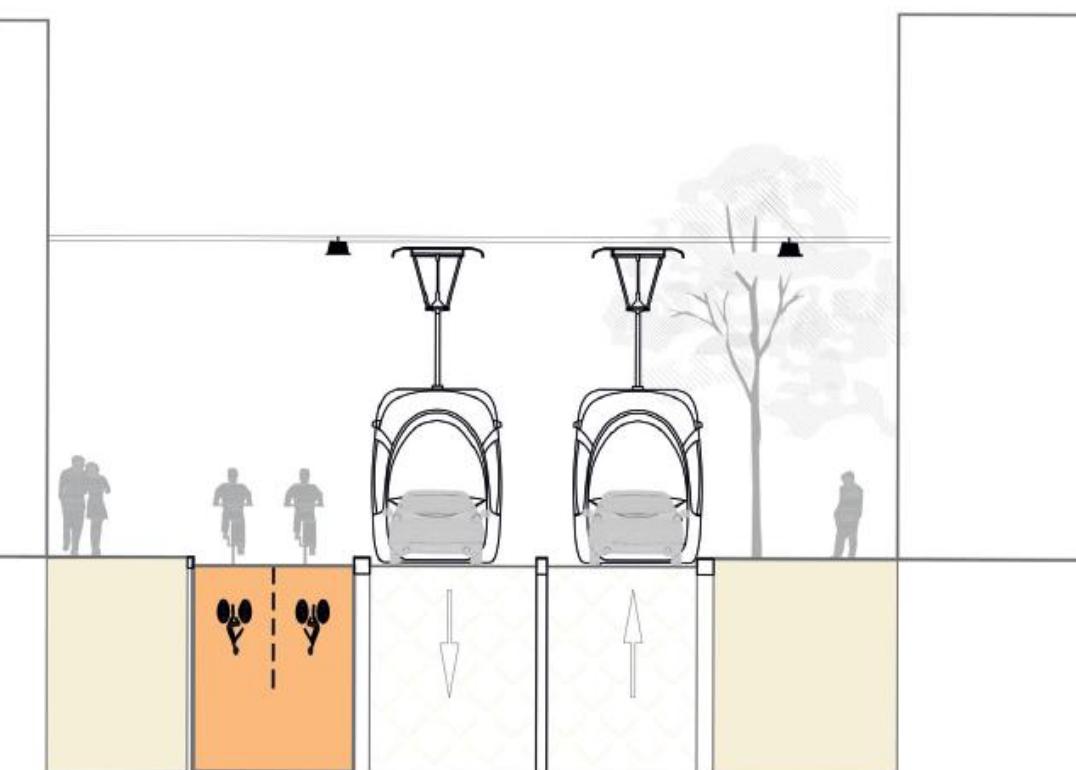
## Rue Carnot ouest



Vous êtes ici !

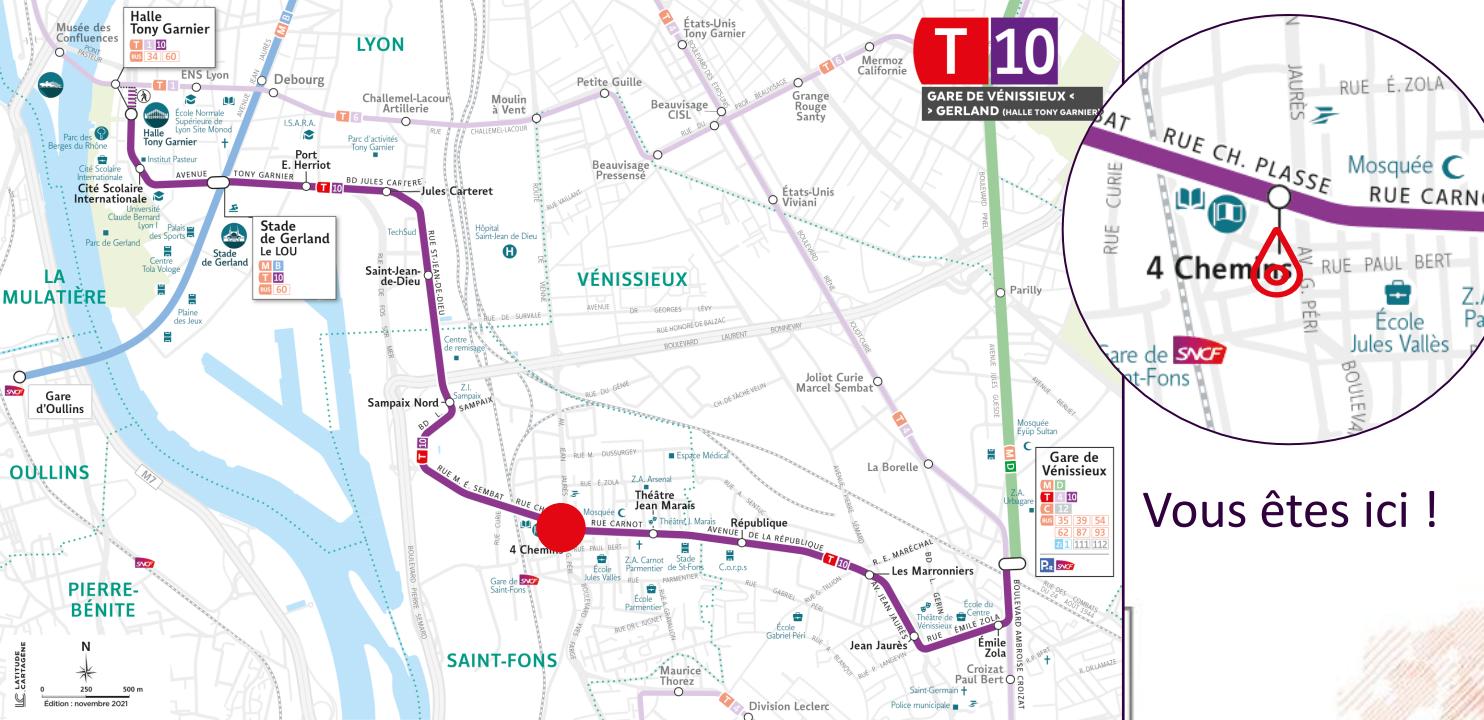


- Stationnement
- Végétation

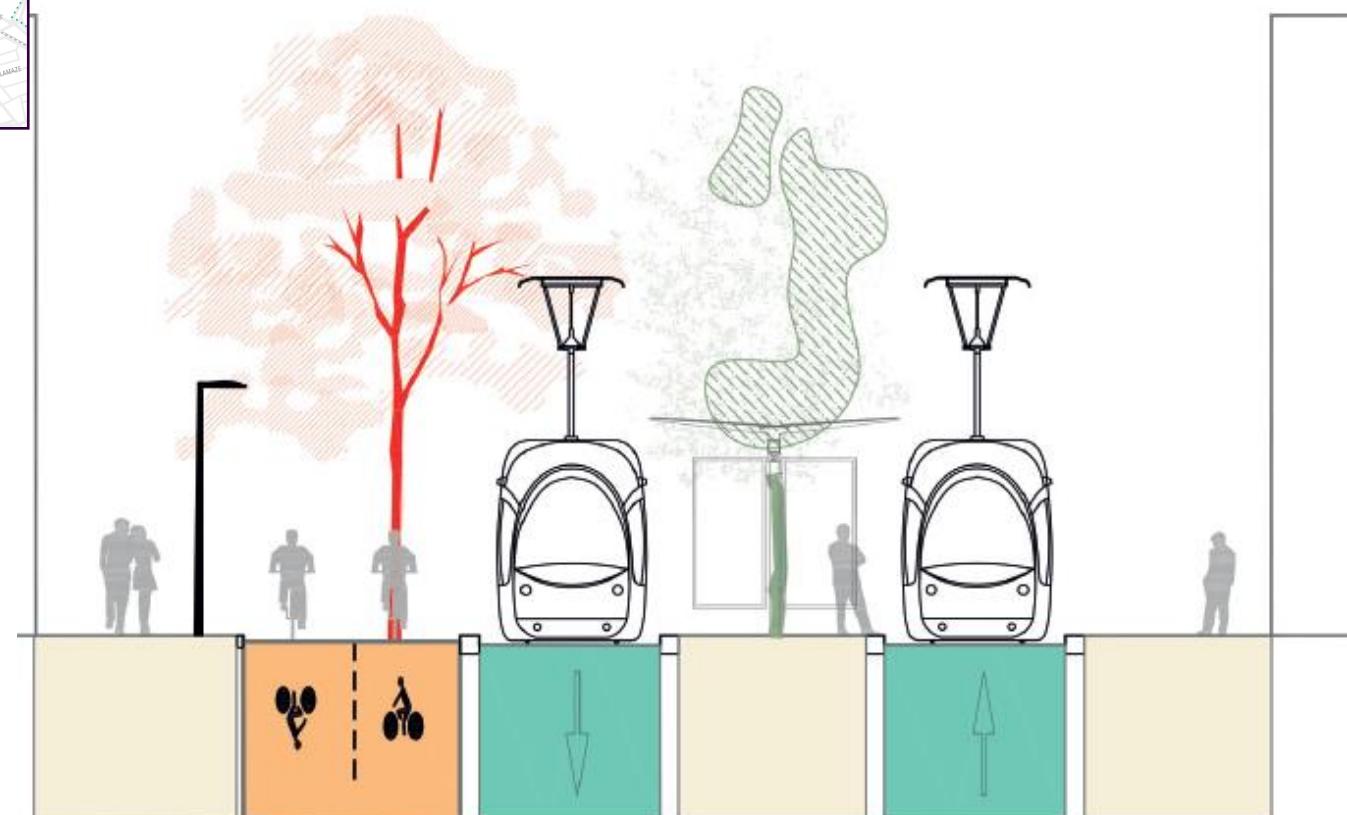


# Saint-Fons

## Rue Charles Plasse est Station 4 chemins



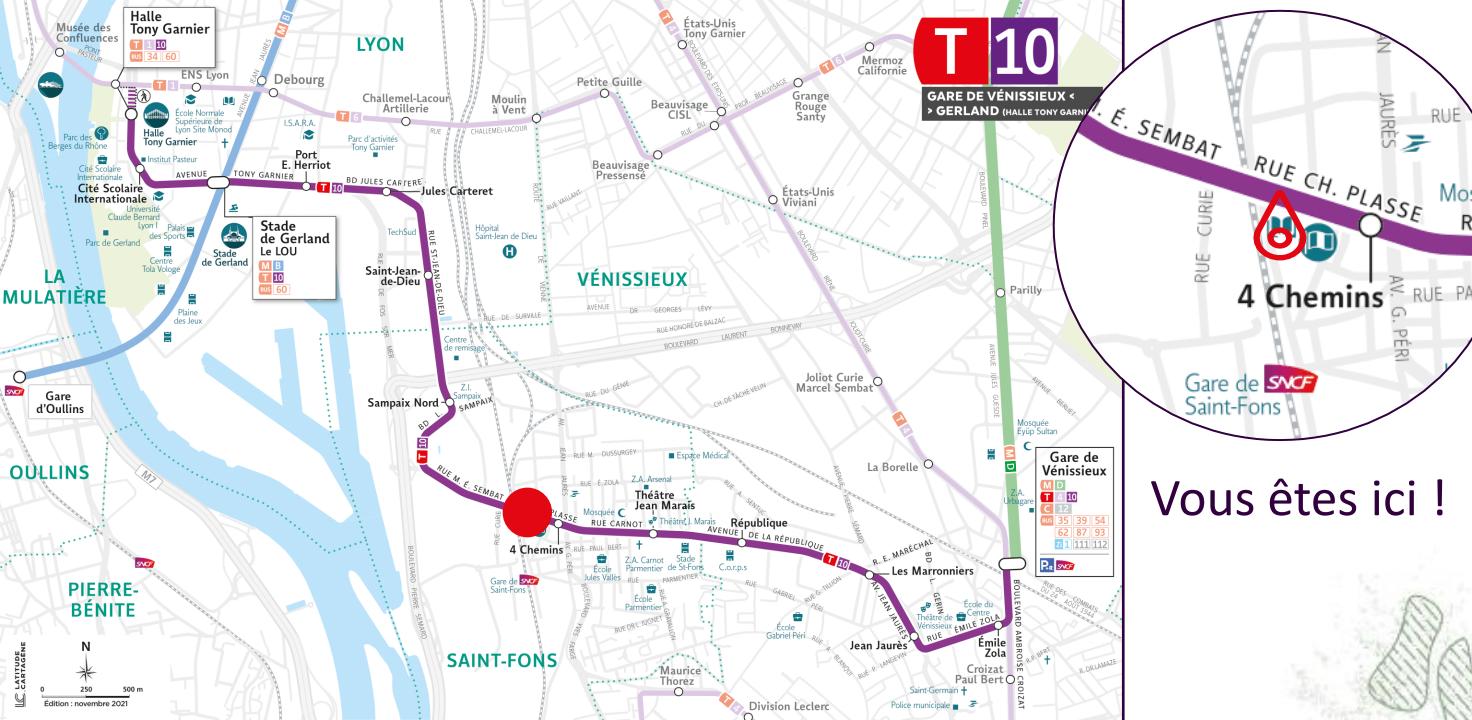
Vous êtes ici !



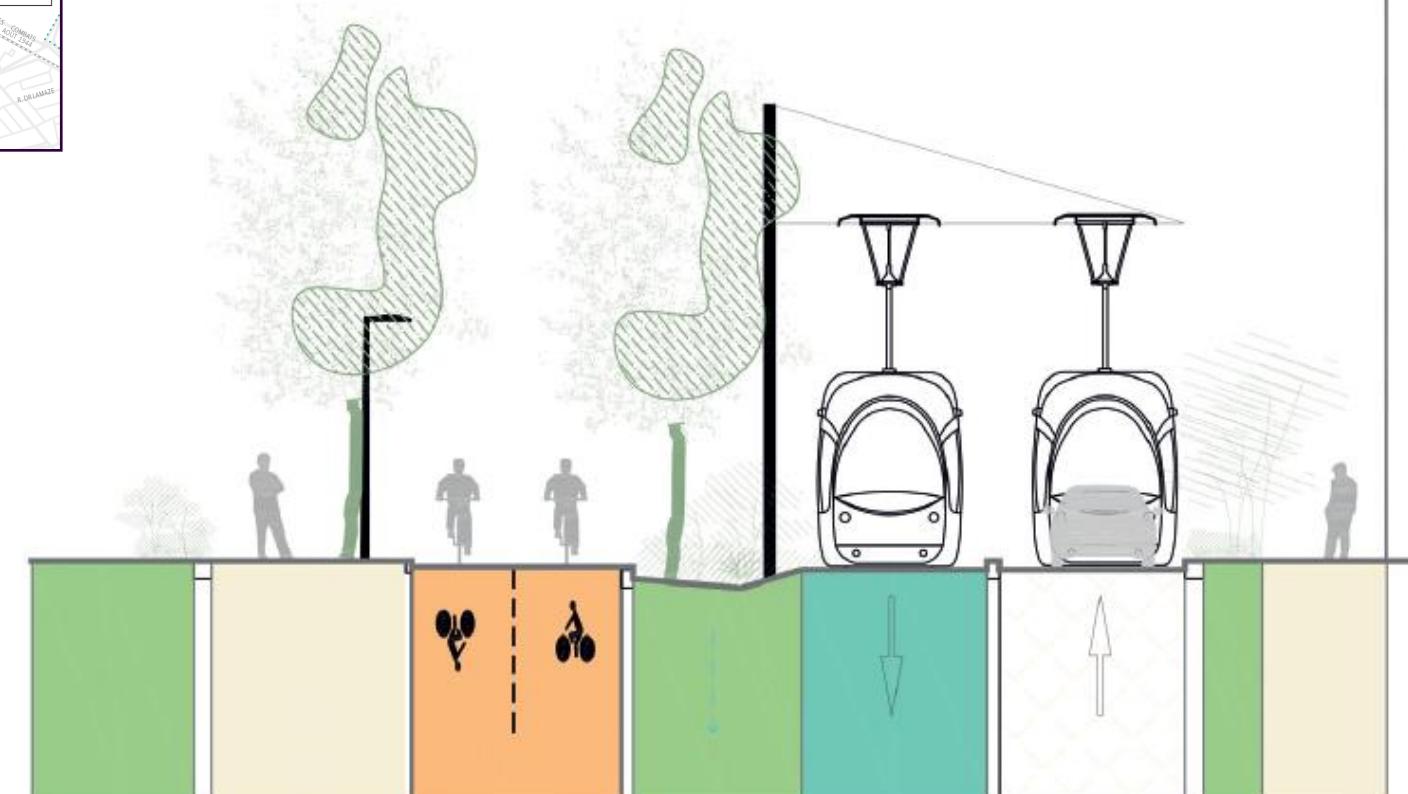
- Préservation des arbres
- Mobilités douces
- Impacts bruits/vibrations
- Livraisons commerces



## Rue Charles Plasse ouest

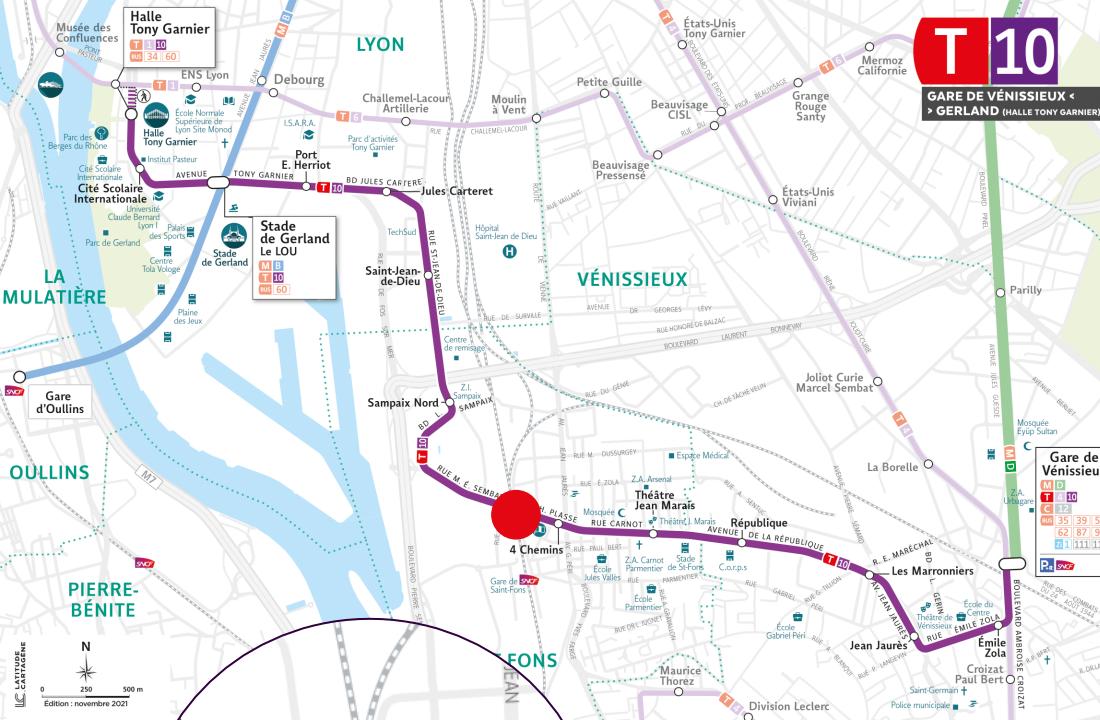


- Circulation et école
- Plan de circulation
- Commerces
- Végétation



# Saint-Fons

## Ouvrage Sembat



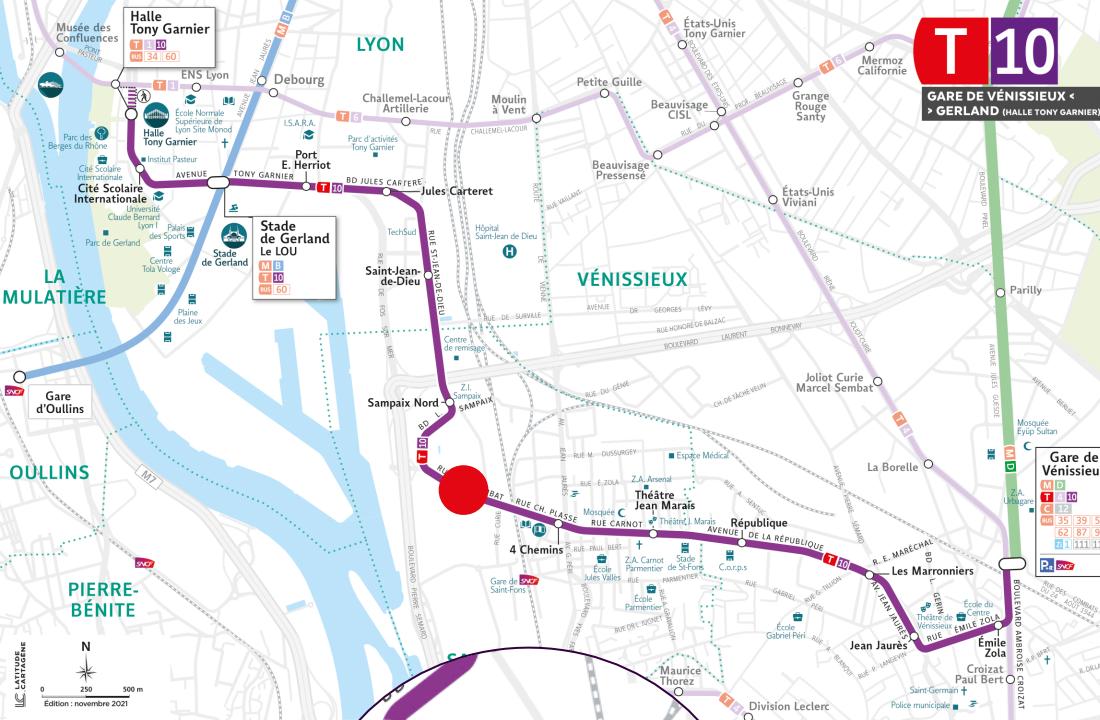
Etude en cours sur l'insertion sur l'ouvrage et jusqu'à la rue Martin en lien avec les contraintes d'emprise liées au PPRT



Vous êtes ici !



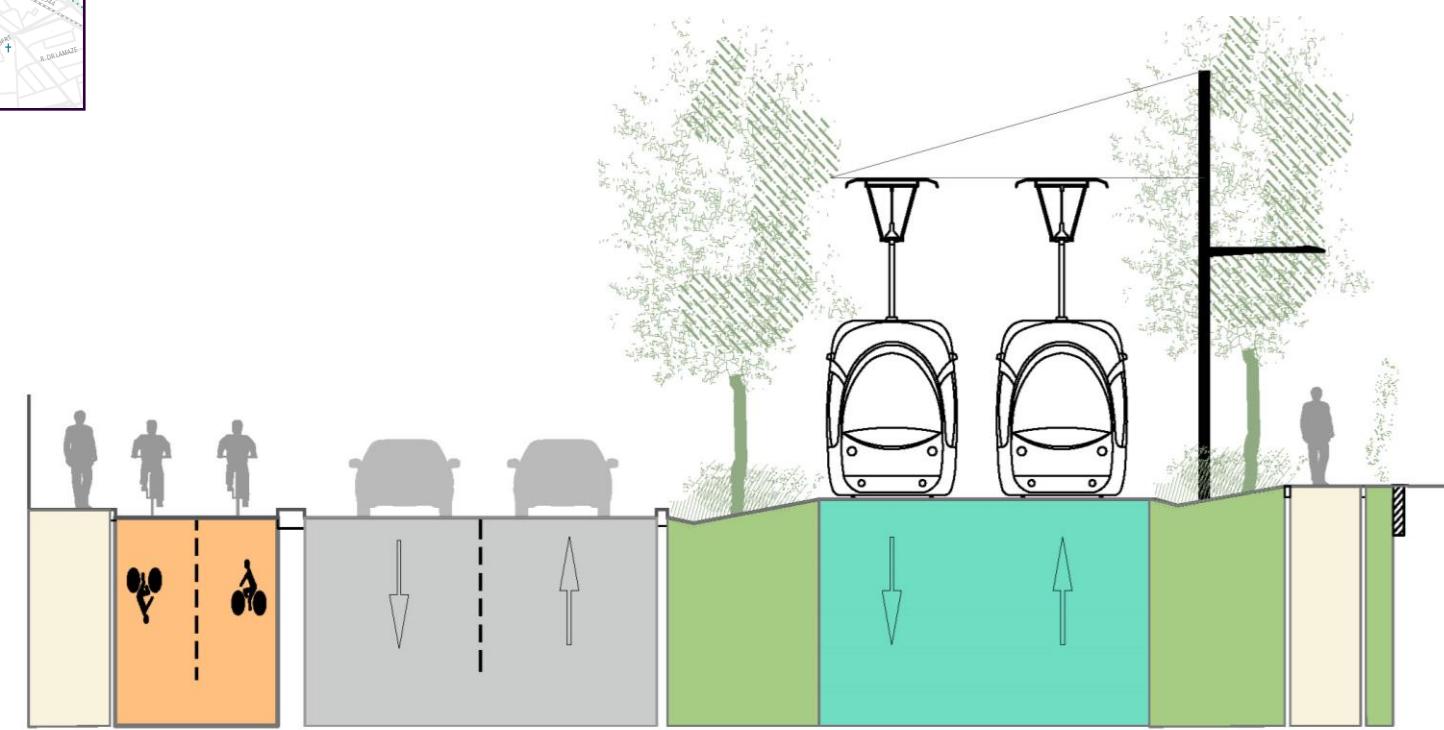
## Rue Marcel Sembat (entre Martin et Sampaix)



Vous êtes ici !

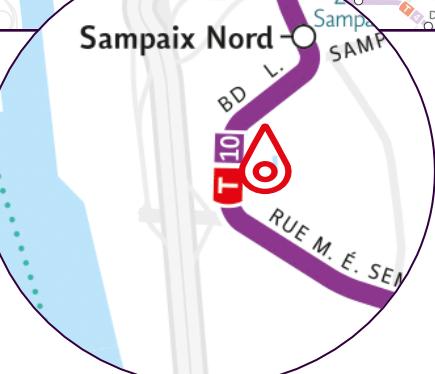
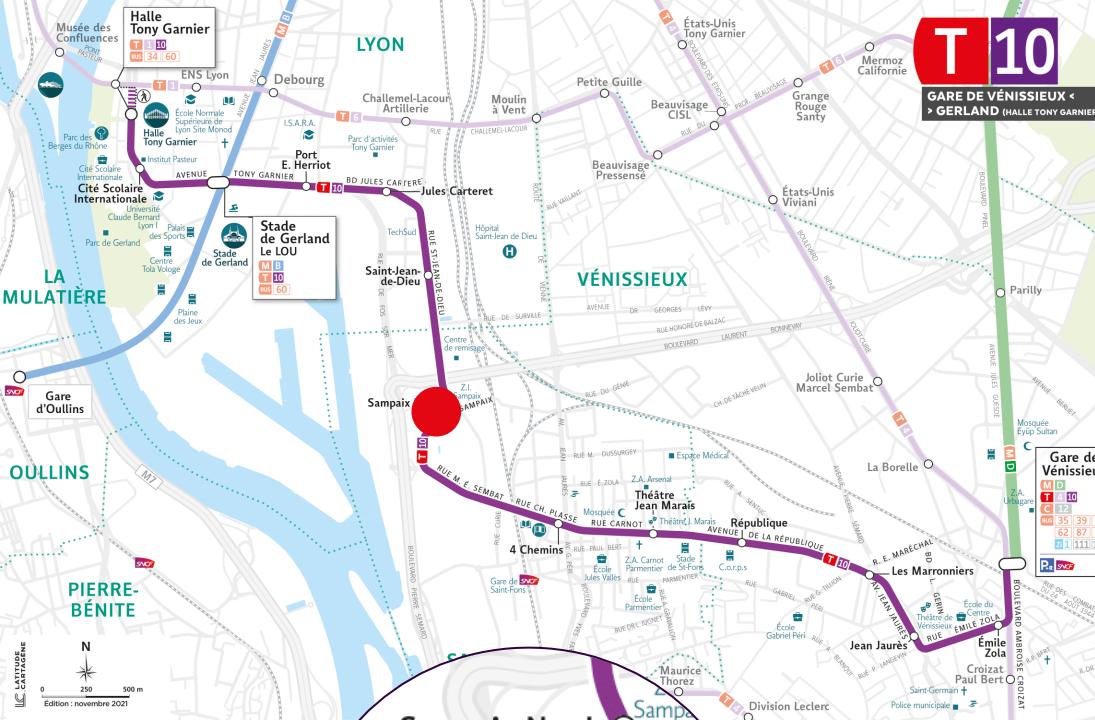


- PPRT
- Intermodalité



# Saint-Fons

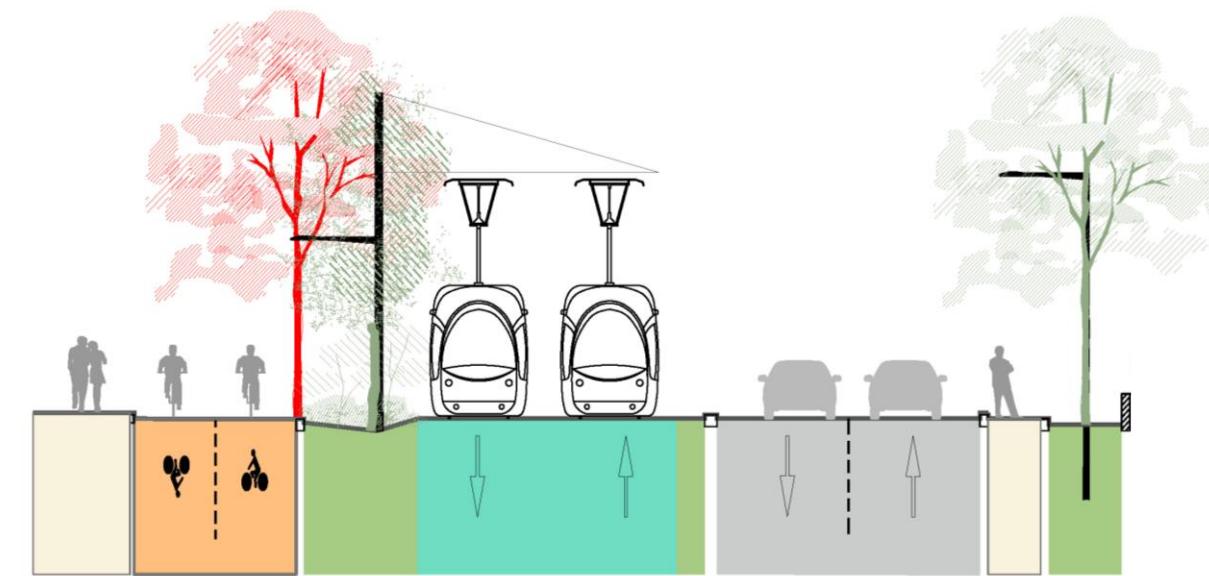
## Boulevard Lucien Sampaix



Vous êtes ici !

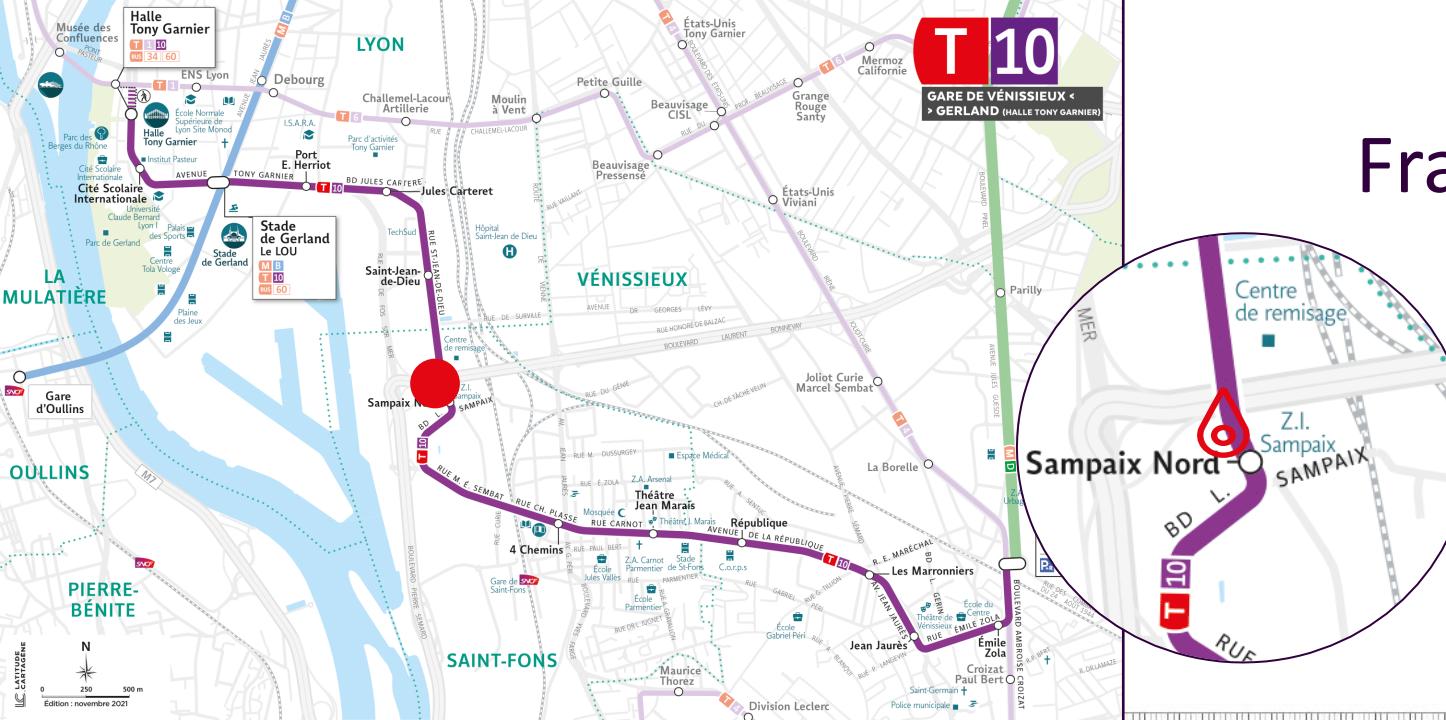


- Suppression du stationnement
- Emprises foncières
- Livraisons



# Saint-Fons

## Franchissement du boulevard L. Bonnevay



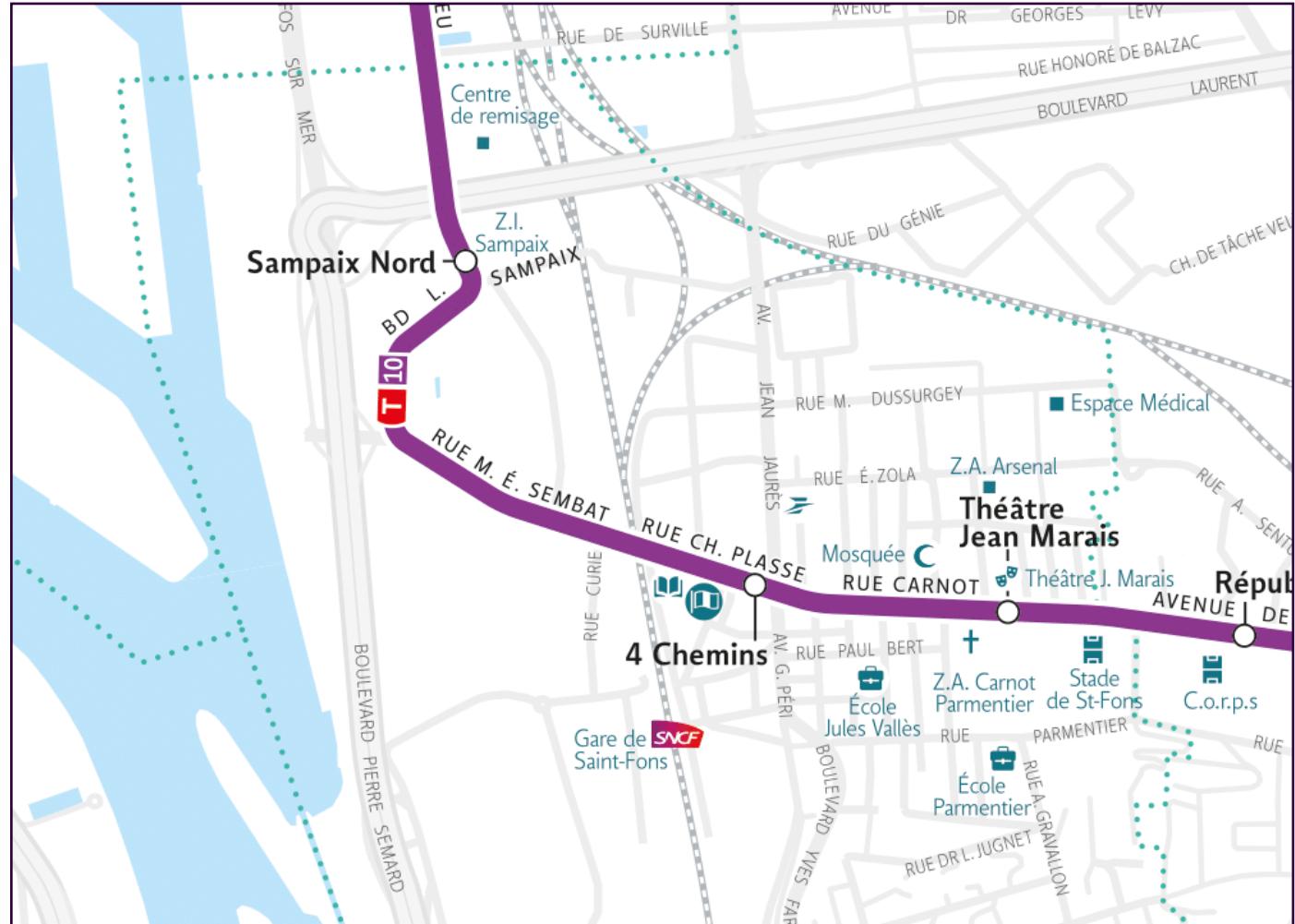
Vous êtes ici !



Arbres existants conservés  
Arbres plantés  
Arbres abattus



# Saint-Fons



Les prochains rendez-vous :

Stand sur le marché de Saint-Fons  
le mardi 8 mars matin

Atelier sur l'intermodalité le 22 mars  
Atelier sur la végétalisation le 29 mars

Porte à porte commerçants et  
entreprises de Saint-Fons le 24 mars



Echanges



# Lyon 7



## Vos principaux souhaits

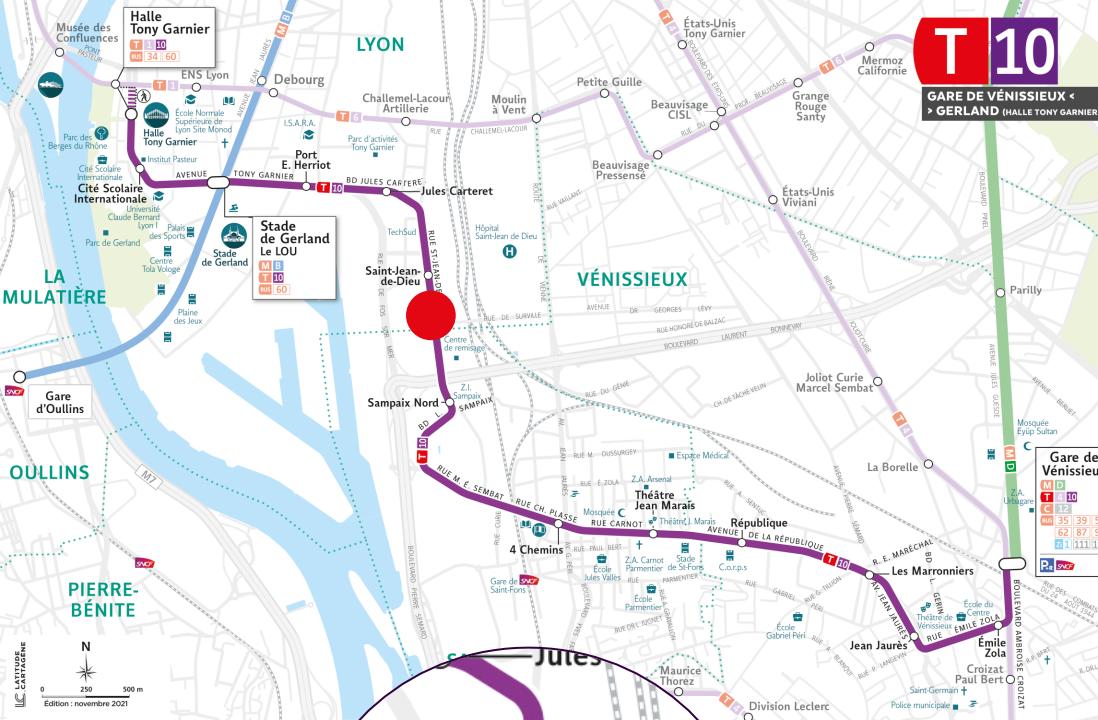
- Interconnexion T1-T10
- Mobilités douces
- Végétalisation
- Sécurité et aménagement des abords du tramway notamment sur le secteur Techsud

## Vos principales interrogations

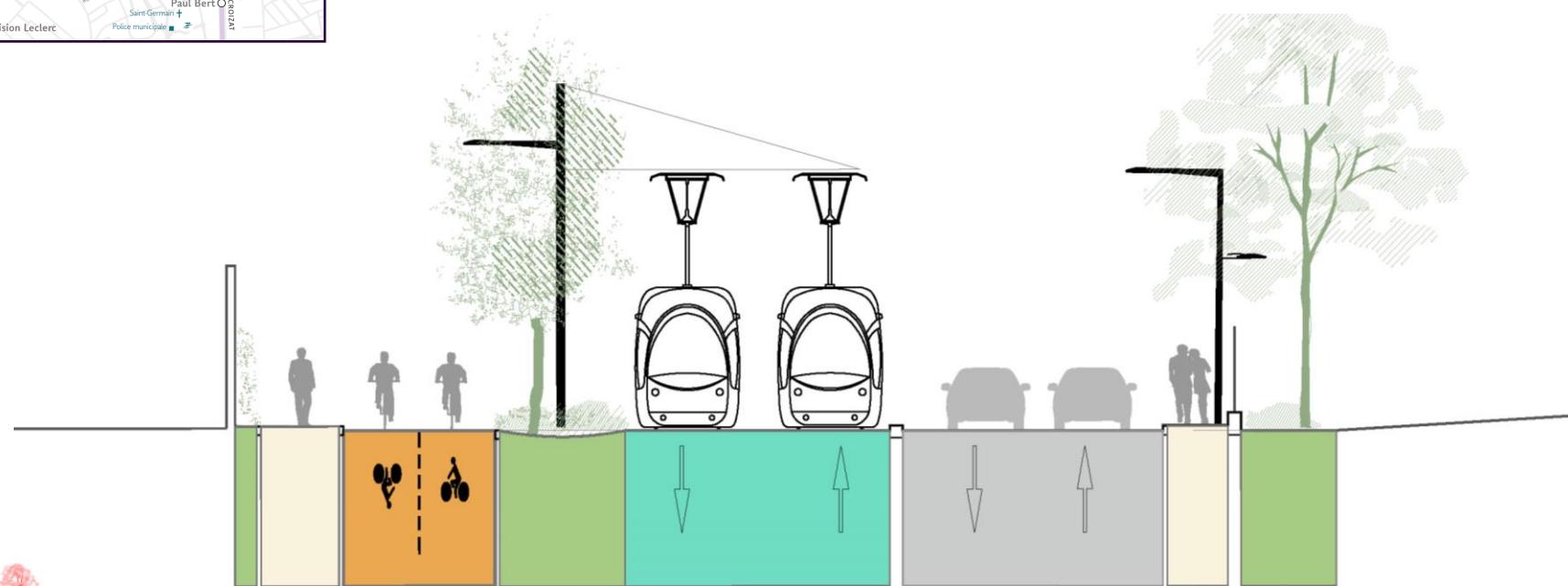
- Impacts fonciers
- Stationnements, notamment pour les entreprises

# Lyon

## Rue Saint-Jean-de-Dieu, au sud de la rue Jean Grolier



Vous êtes ici !



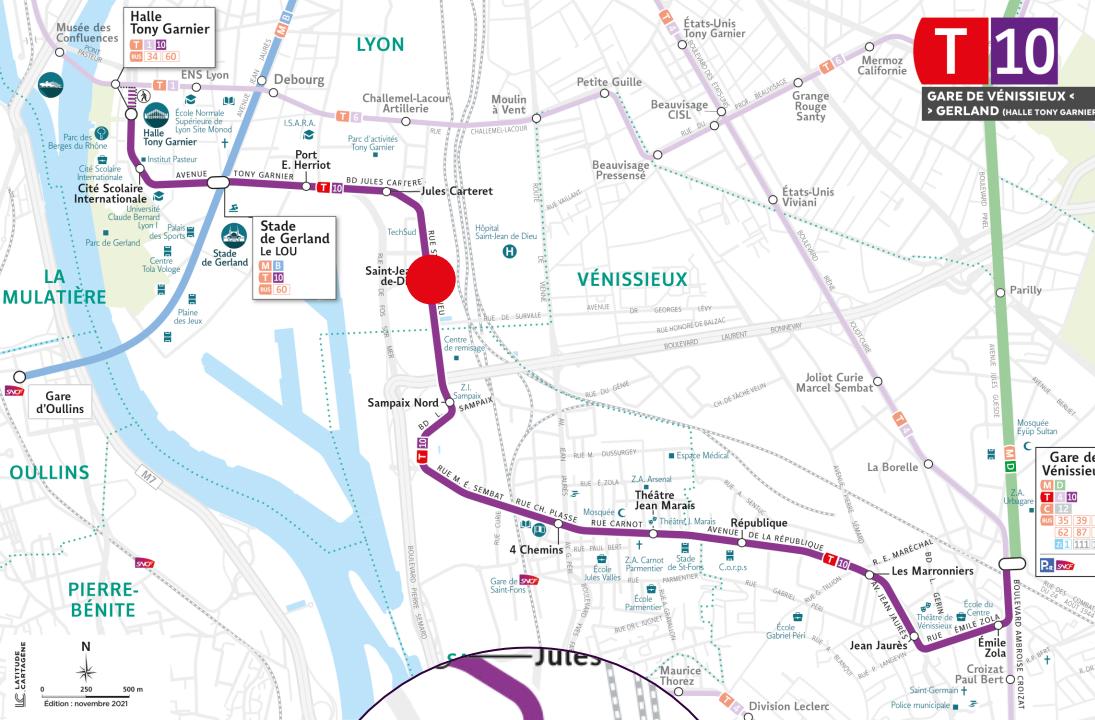
**T 10**

10/02/22

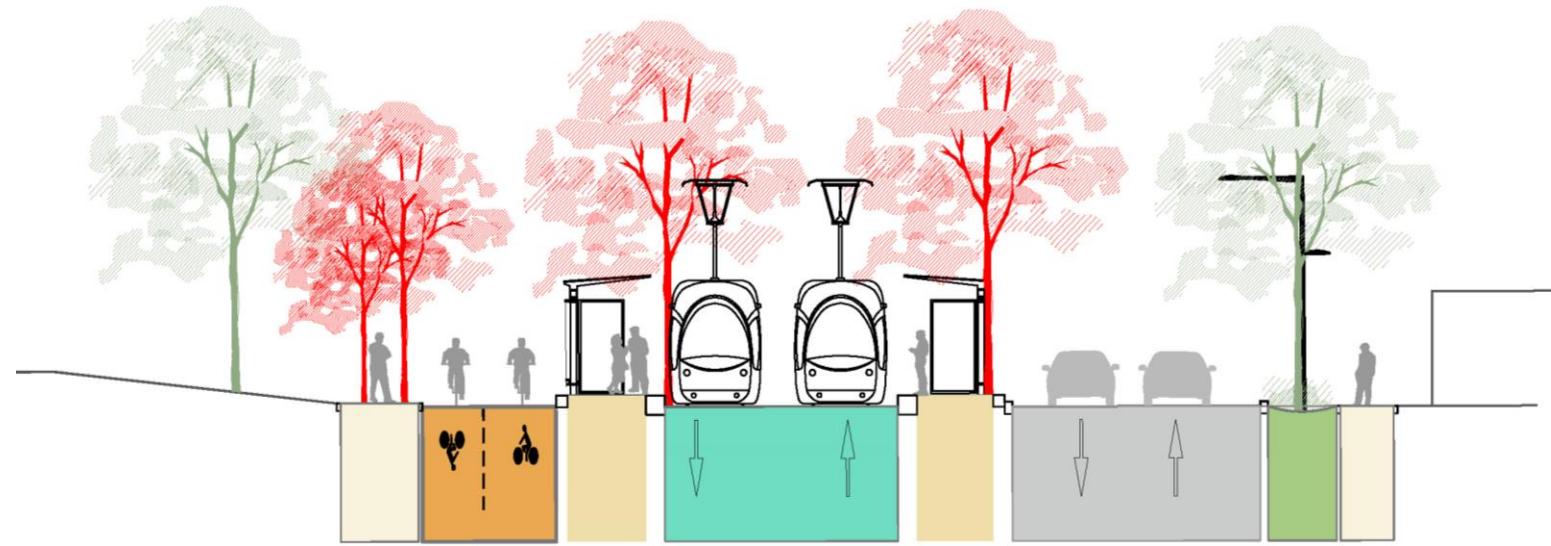
51

# Lyon

## Rue Saint-Jean-de-Dieu, au niveau de la station



Vous êtes ici !

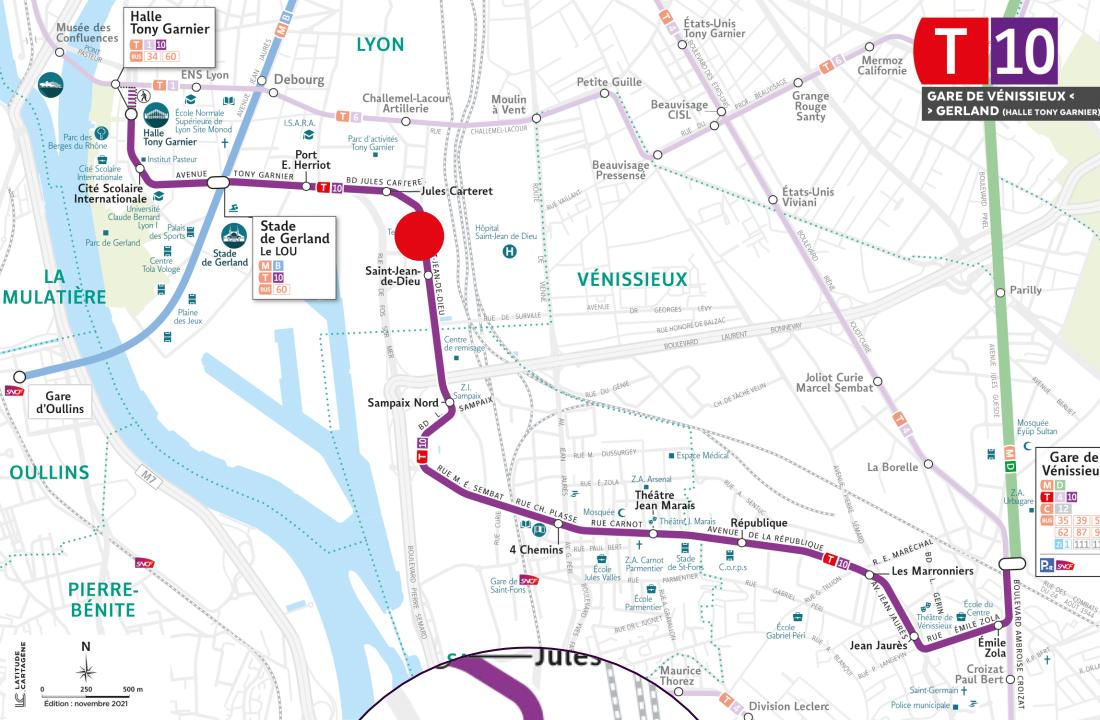


**T 10**

10/02/22

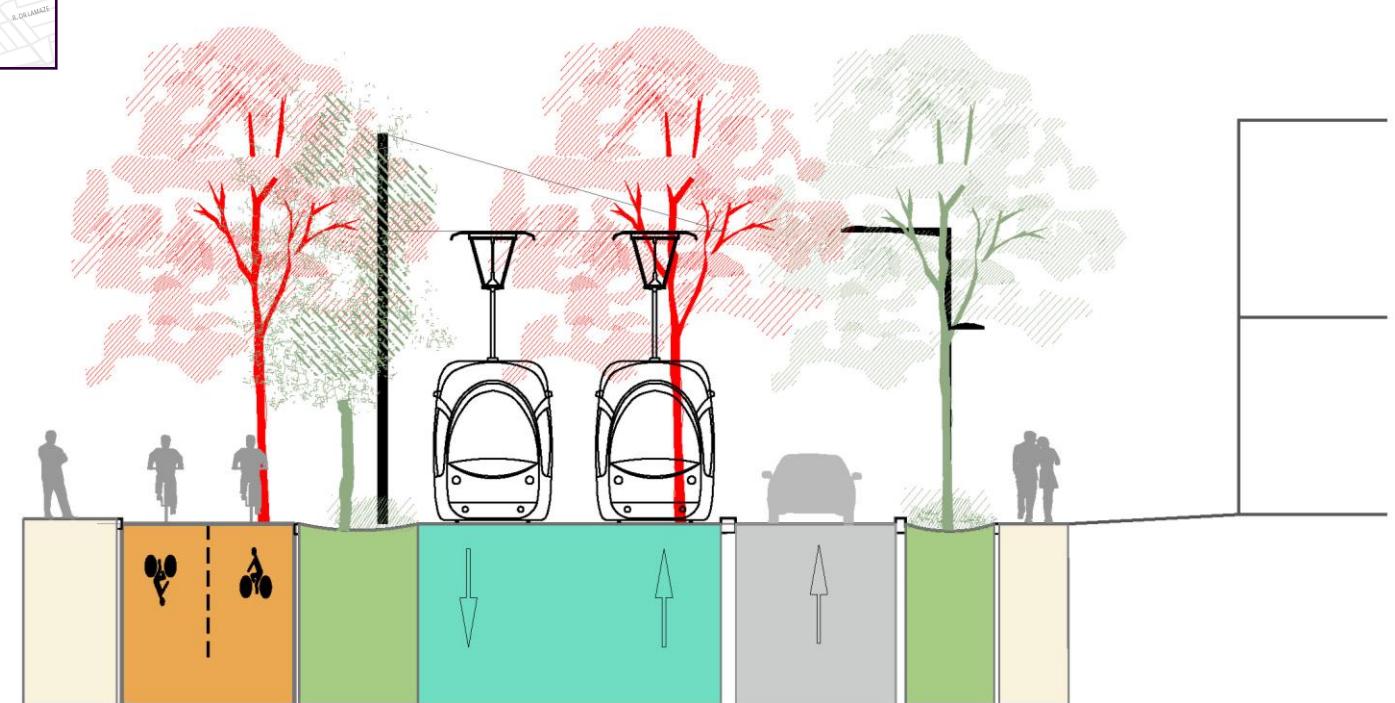
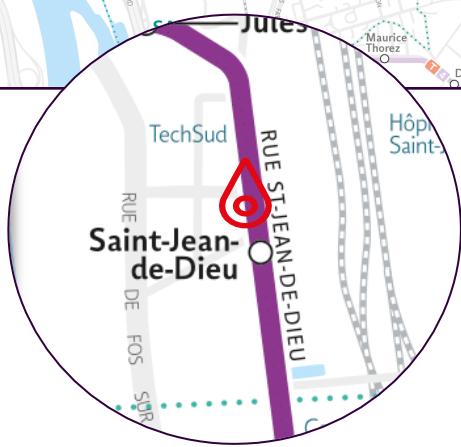
52

## Rue Saint-Jean-de-Dieu, au nord de la rue Jean Grolier

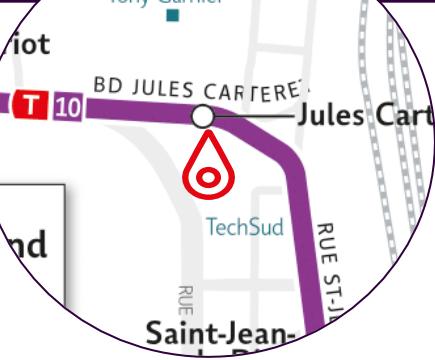
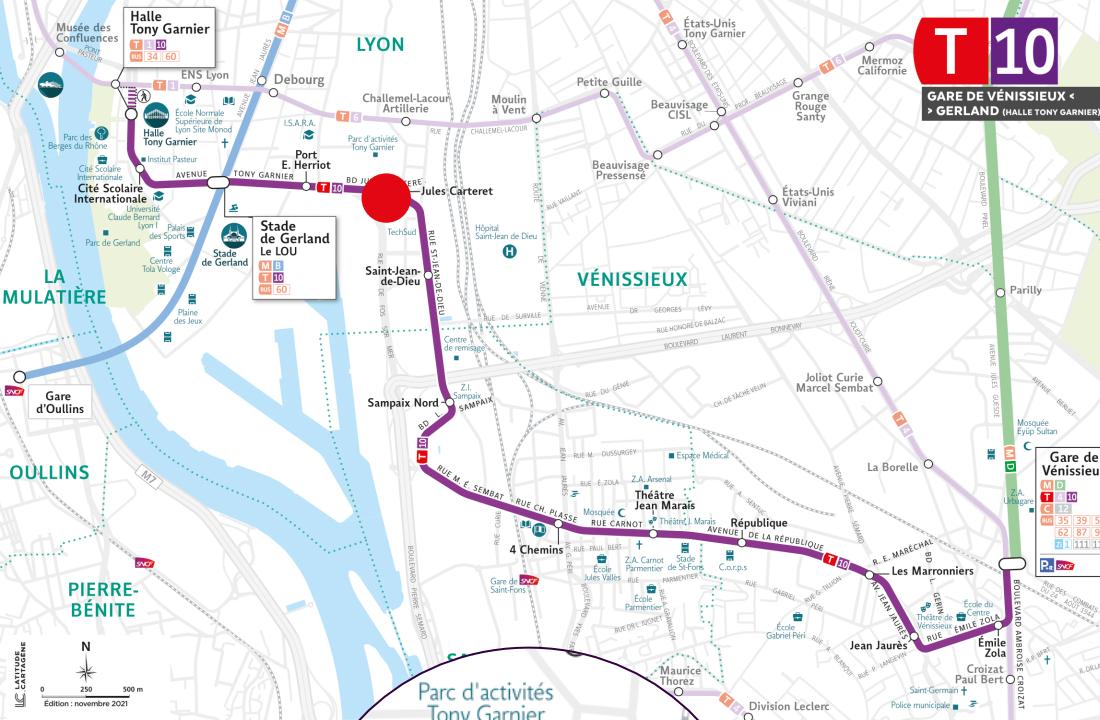


- Emprises foncières
- Plan de circulation

Vous êtes ici !



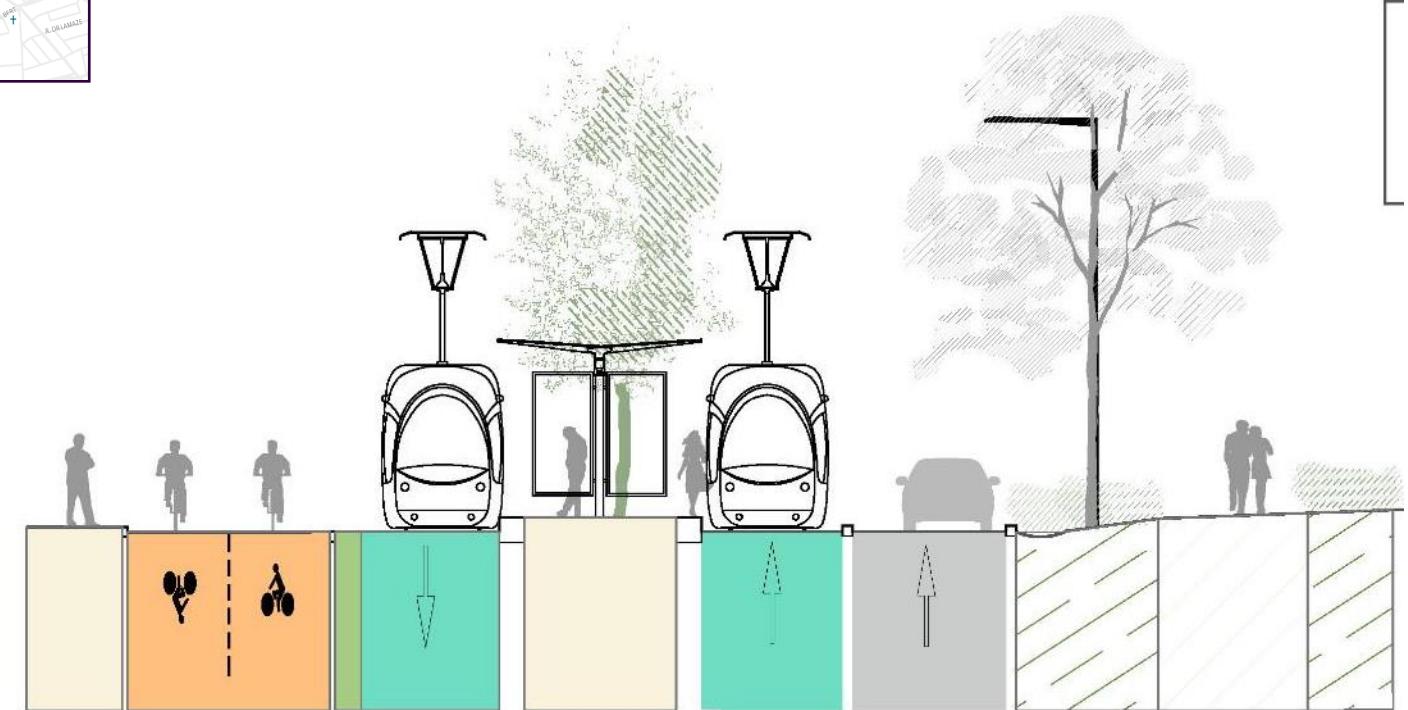
# Boulevard Carteret au niveau de la station



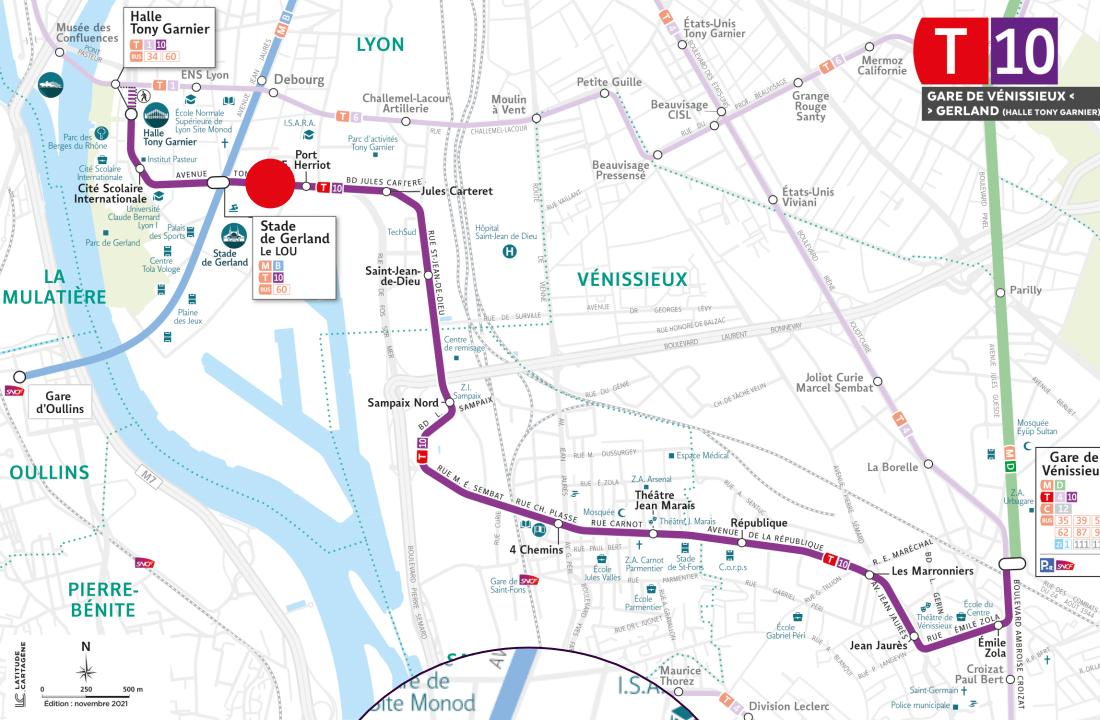
Vous êtes ici !



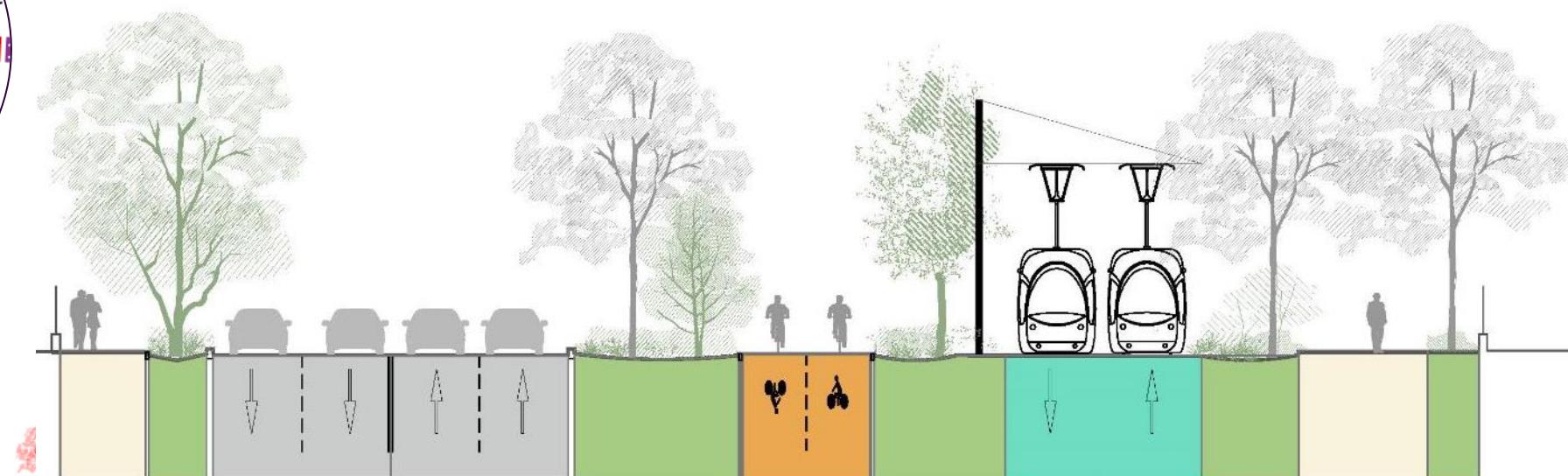
- Plan de circulation
- Stationnement



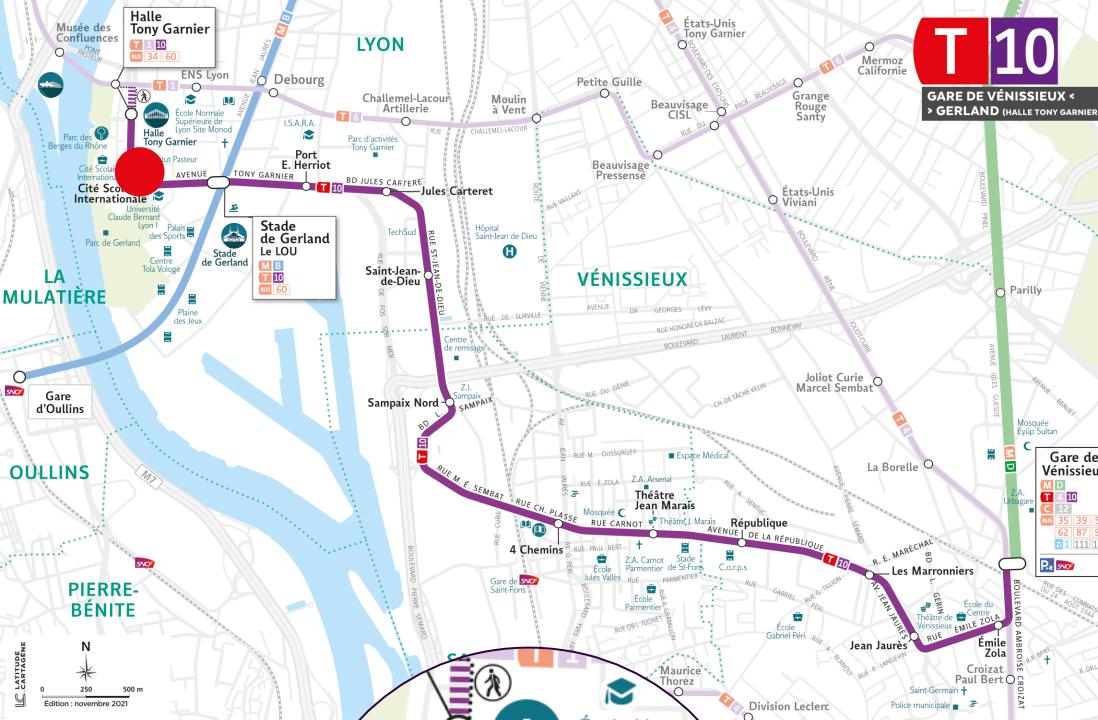
## Avenue Tony Garnier, entre la rue de Gerland et l'avenue Jaurès



Vous êtes ici !



## Avenue Tony Garnier, entre l'avenue Jaurès et la Halle Tony Garnier

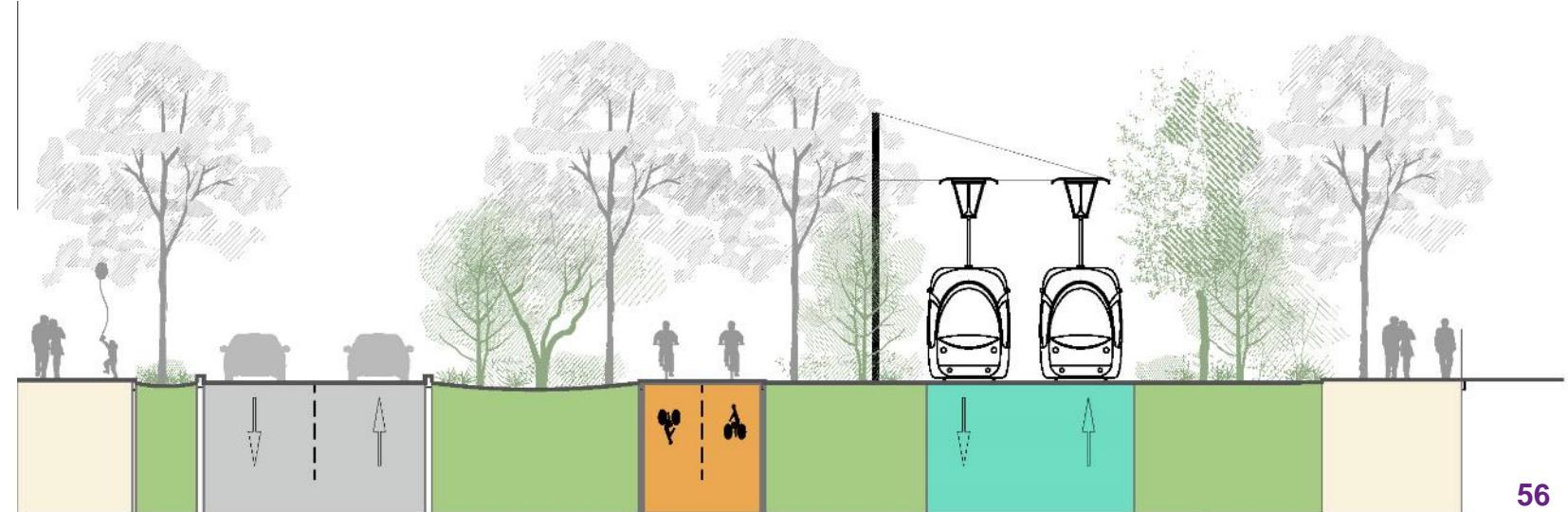


Vous êtes ici !

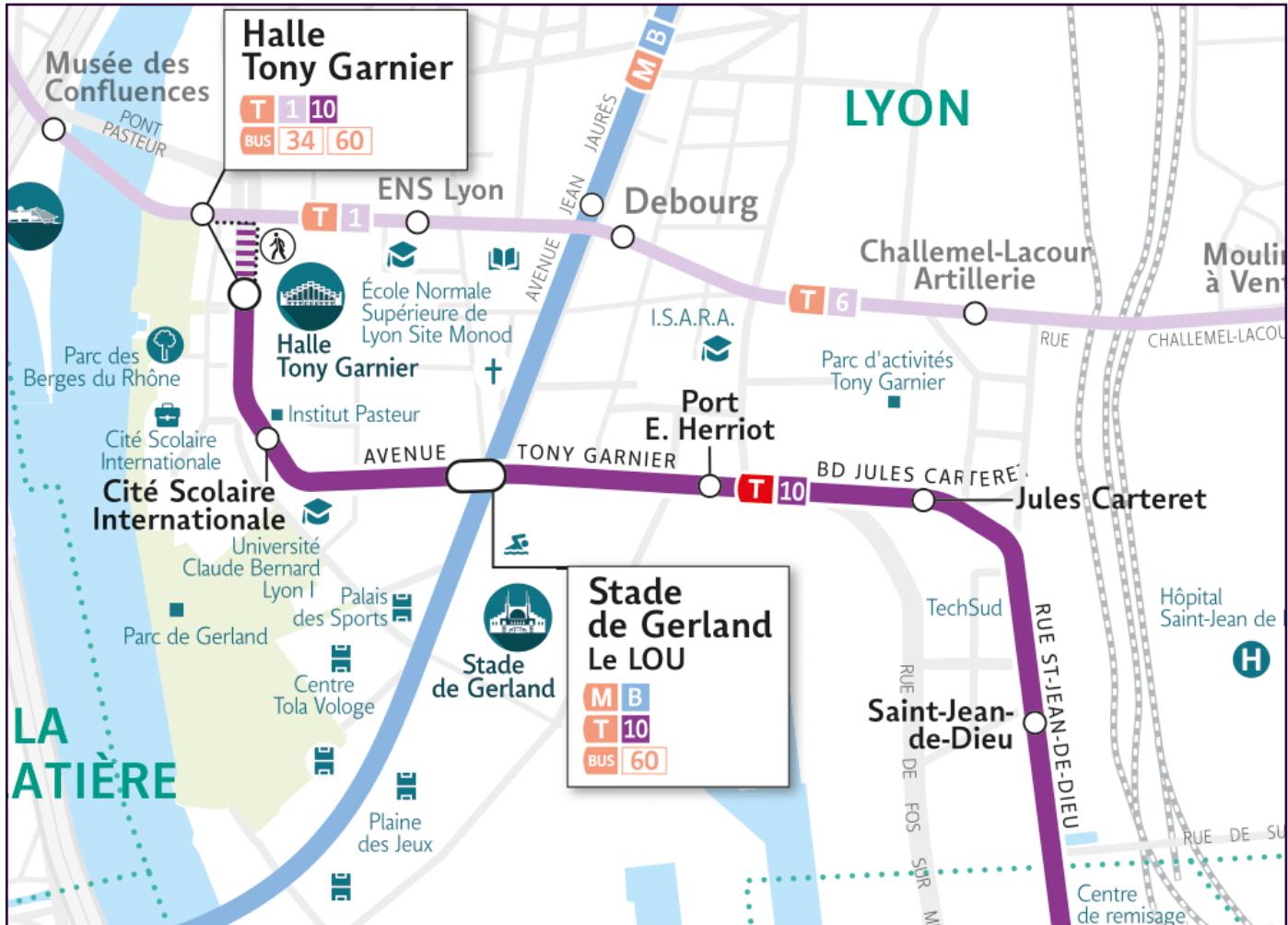
- Flux événementiels de la Halle



Au droit de la Halle, trois voies de circulation prévues.



# Lyon 7



Les prochains rendez-vous :

Atelier sur l'intermodalité le 22 mars

Atelier sur la végétalisation le 29 mars

Rendez-vous avec la chargée de relations riverains à l'initiative des entreprises



Echanges



# Les sujets à approfondir

Construisons ensemble le tramway **T10 !**

**SYTRAL**

# Le plan de circulation

Il est ressorti en concertation préalable :

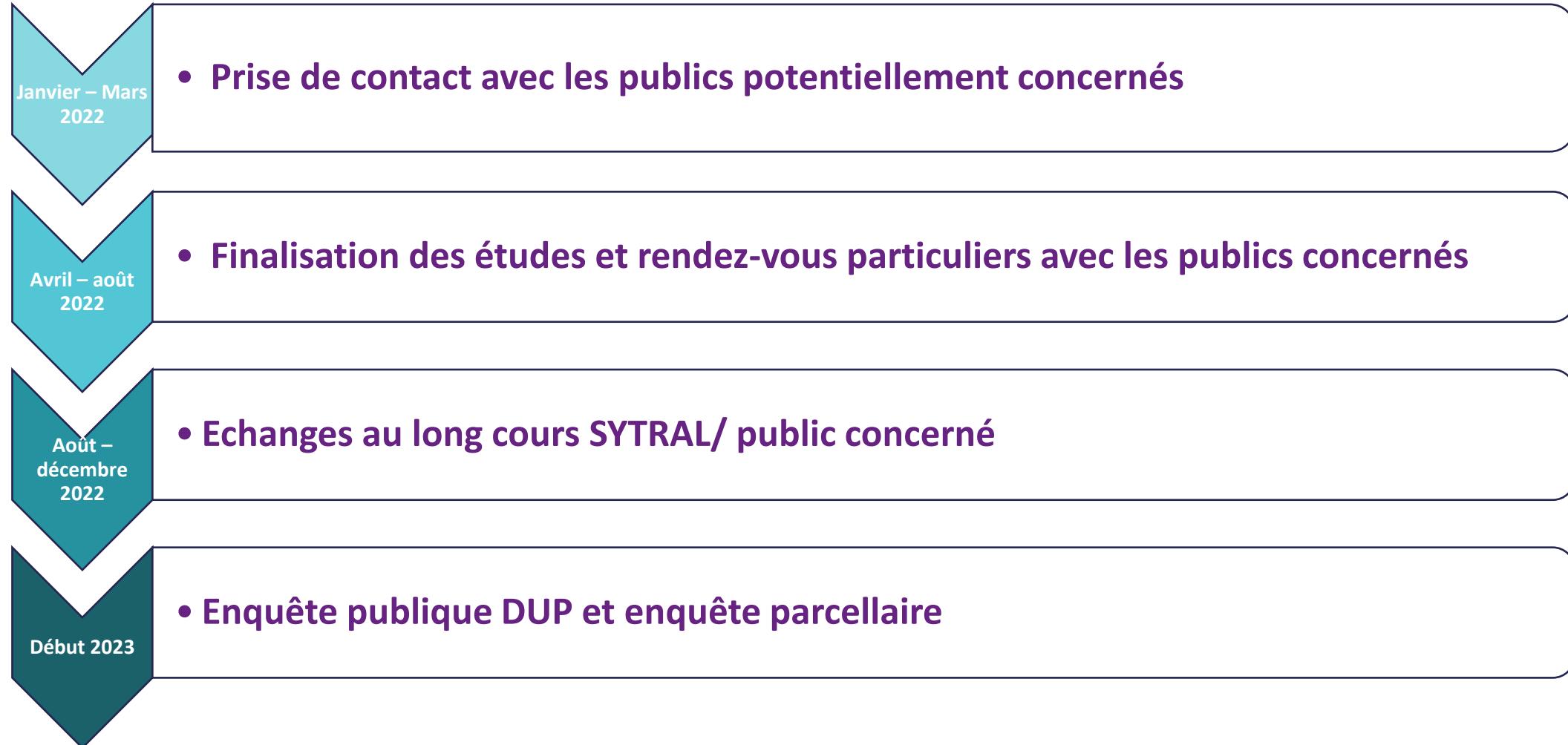
- De nombreuses interrogations, notamment des riverains et des commerçants, au sujet du plan de circulation et du stationnement dans les différents secteurs concernés.

Un nouveau plan de circulation sur le périmètre élargi de T10 est à l'étude en lien avec les communes et la Métropole.

Il sera partagé en concertation continue.



# L'approche foncière : les étapes et les objectifs



# L'interconnexion

Il est ressorti en concertation préalable :

- Une interconnexion essentielle entre le T10 et les autres lignes du réseau de transport
- Des attentes de rabattement de certains quartiers vers la ligne T10 ( Clochettes, Vallée de la Chimie...)
- Une demande de connexion avec la gare de Saint-Fons

Une étude détaillée sur le terminus Halle Tony Garnier a été réalisée dans le but d'améliorer la correspondance T1/T10 exprimé lors de la concertation et a conduit à rapprocher le terminus de l'av. Debourg.

Un travail sur l'intermodalité a été initié : aménagements cyclables et notamment Voies Lyonnaises, stationnement vélo sécurisé, lien du projet avec la Gare de Saint-Fons... La concertation continue alimentera ce travail.



# La réorganisation du réseau de surface (bus)

Il est ressorti en concertation préalable :

- Un fort questionnement sur l'évolution du réseau de bus localement avec l'arrivée du T10
- Un attachement à la conservation des lignes C12, 60, 64 et 93
- Un souhait que les lignes soient plus fréquentes
- Une demande de connexion et de rabattement vers le T10

Une étude de cadrage de la réorganisation du réseau de surface (bus) est en cours pour permettre de définir un ou des scénarios. Ils seront partagés en concertation continue.

La concertation continue alimentera la définition précise des itinéraires et arrêts des lignes de bus.





Echanges



La concertation  
continue

# La concertation continue !

La concertation continue s'ouvre et se poursuivra jusqu'au début de l'enquête publique en 2023.

Des rencontres seront ainsi organisées afin d'échanger avec le plus grand nombre sur plusieurs thématiques :

- L'aménagement aux abords et dans les stations
- L'aménagement des espaces publics et des espaces végétalisés
- La réorganisation du réseau de bus
- L'accompagnement du chantier en phase travaux

Votre participation à la concertation continue !



Deux ateliers thématiques



Deux stands mobiles



# A noter dans vos agendas

**Stand sur le marché de Saint-Fons le mardi 8 mars matin**

**Stand sur le marché de Vénissieux le mercredi 9 mars matin**

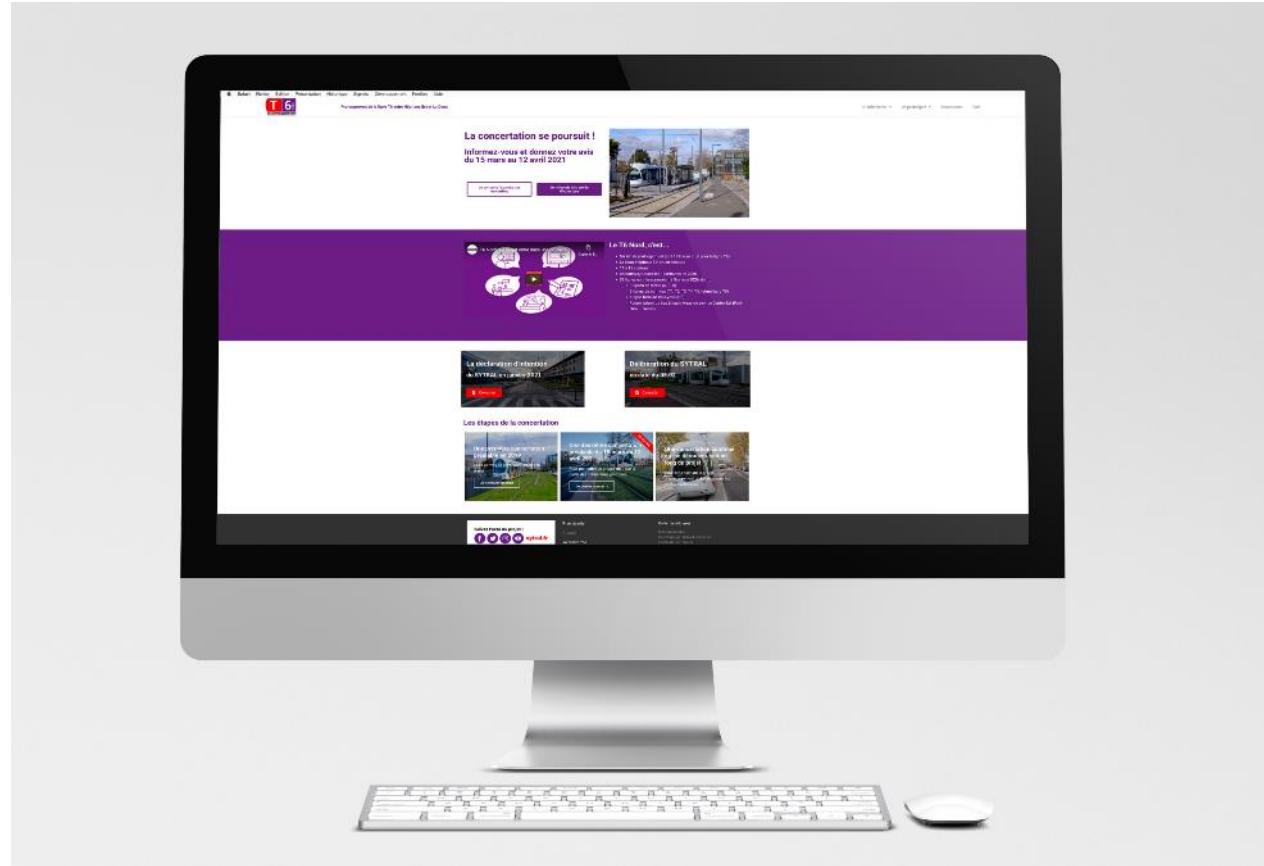
**Atelier sur l'intermodalité le 22 mars**  
**Atelier sur la végétalisation le 29 mars**

**Porte à porte commerçants et entreprises**  
**Saint-Fons le 24 mars**  
**Vénissieux le 01 avril**

**Pour répondre à vos questions sur le déroulement des études, les travaux, les accès riverains, le calendrier etc., la chargée de relations riverains est mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10.**

**Pour écrire à Isabelle Nardou-Thimonet :**  
**T10@sytral.fr**

# Restez connectés !



[t10-sytral.fr](http://t10-sytral.fr)

# Les enseignements de la soirée

# Valérie Dejour

## Garante nommée par la CNDP

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

# Vincent Monot

## 8e vice-président du SYTRAL

# Merci de votre attention !